

L'EMERGENCE ENTREPRENEURIALE

Envoyé le 19/11/2006

1. LA PROBLEMATIQUE
2. CONCEPTS ET CHAMPS MOBILISES PAR L'ETUDE
 - 2.1. Le concept d'émergence et l'émergentisme
 - 2.2. Le niveau émergé : le champ des neuro sciences
 - 2.3. Le niveau émergent : le champ des représentations mentales
 - 2.4. Le niveau rétro actif : le champ du développement personnel
3. LA METHODOLOGIE
 - 3.1. Les sources mobilisées par l'étude : l'observatoire des jeunes professionnels diplômés
 - 3.1.1 L'observatoire
 - 3.1.2. L'extraction des données
 - 3.2. La méthode d'investigation mobilisée : la théorie enracinée
 - 3.2.1. La démarche empirico inductive
 - 3.2.2. La codification des données
4. L'OBSERVATION DU PROCESSUS D'EMERGENCE
 - 4.1. Le manque
 - 4.1.1. L'événement réveil
 - 4.1.2. Un travail sans intérêt
 - 4.1.3. L'obéissance sans gloire
 - 4.2. Le rêve
 - 4.2.1. Une passion : un loisir et une expérience
 - 4.2.2. Un univers où tout n'est pas joué d'avance
 - 4.3. Le projet
 - 4.3.1. La passion au masculin
 - 4.3.2. La passion au féminin
 - 4.3.3. La mise en place du projet
5. DISCUSSION SUR LA NATURE DU PROCESSUS
 - 5.1. L'émergence mentale du projet
 - 5.2. Comment expliquer le point de départ du processus ?
 - 5.3. Comment expliquer que le point de départ soit un élément négatif ?
 - 5.4. Comment expliquer le déclic de la création ?
 - 5.5. Quelles sont les stratégies en concurrence ?
 - 5.6. L'hypothèse de la création « contre feu »
 - 5.7. Comment décrire la mobilisation mentale à chacune des phases ?
 - 5.8. Existe-t-il un profil psychologique du créateur ?
6. CONCLUSION
7. BIBLIOGRAPHIE

Résumé

Qu'est-ce qui pousse de jeunes professionnels diplômés en sciences de gestion, qui disposent de possibilités professionnelles plus sécuritaires et qui choisissent la voie de la création d'entreprise ? Cette étude qualitative empirico inductive, menée avec la *Grounded Theory* sur un champ de 606 écrits professionnels collectés par un observatoire disposant de 1734 récits d'expériences, permet d'avancer l'hypothèse qu'il s'agit d'un phénomène d'émergence - au sens scientifique du terme - c'est-à-dire un phénomène autonome. L'étude décrit les différents stades de l'émergence et met à jour la configuration favorable à l'émergence : la présence simultanée d'une rupture émotionnelle entre le sujet et sa situation professionnelle et d'un lien passionnel avec certaines ressources qui ouvrent une fenêtre pour un projet de création.

Auteur

Christian BOURION¹
bourion@univ-nancy2.fr

¹ Docteur ès sciences économiques, Maître de conférences HDR, Université de Nancy 2, Institut Commercial de Nancy, GREFIGE, <http://cbourion.free.fr/>

L'EMERGENCE ENTREPRENEURIALE

Etude empirique, conceptualisation et discussion concernant le processus d'émergence de projets de création d'entreprises, à partir des récits d'expériences de 606 jeunes professionnels diplômés ès sciences de gestion en début de carrière.

Principale actrice du cycle de « destruction créatrice » (Schumpeter, 1950), la création de nouvelles entreprises repose sur d'une destruction radicale des équilibres acquis au profit d'une construction future par nature plus aléatoire. Une telle démarche contredit le bon sens ordinaire illustré par le proverbe populaire : Un « tiens ! » vaut mieux que deux « tu l'auras ! ».

Et force est de constater que les estimations vont aussi dans ce sens, puisqu'en 2005, il n'y aurait eu que 316 830 créations qui représenteraient 12 % des entreprises en activité. Mais si on circonscrit le phénomène aux entreprises créées par des jeunes diplômés, il semble encore s'amenuiser : alors que les entreprises créées par des jeunes sans diplôme ou possédant un diplôme inférieur au bac représenteraient 8,4 %² des entreprises en activité, le pourcentage tombe à 2 % des entreprises en activité, si on s'en tient aux créations des « bac plus 3 ». En ce qui concerne les « bac plus deux », leurs créations représenteraient seulement 1,6 % des entreprises en activité. Dans les deux cas, les créations proviendraient en majorité des filières de droit, économie et sciences de gestion.

Pourtant, cette orientation précoce vers l'innovation est largement soutenue par les pouvoirs publics qui apportent leur soutien à tous les niveaux de réalisation des projets de création et qui tentent de susciter de nouvelles vocations. Au terme d'une politique très active, ce ne sont pas moins de 222 490 000 occurrences³ sur Internet qui concernent l'entrepreneuriat : forums, colloques, congrès, prix, concours, défis, et salons pour la promotion. Programmes de formation, établissements et chaires spécialisées pour la formation. Des blogs, des sites, des ouvrages, des revues, une académie et des maisons d'édition pour l'information et la recherche. Le secrétariat à la jeunesse, la micro finance, des maisons de l'entrepreneuriat, des incubateurs, des processus d'essaimage et de nombreux autres organismes intervenant dans l'aide et le financement, etc.

1. LA PROBLEMATIQUE

Quelle que soit la densité de ce dispositif de soutien ses résultats semblent concernés d'une façon ou d'une autre par une question centrale : comment et pourquoi un projet de création émerge-t-il dans la conscience du créateur ?

Des cheminements très différents peuvent conduire à la création et cette question apparemment simple cache une réelle complexité. En 2001, Christian Bruyat a proposé une modélisation du processus d'engagement dans un projet d'entreprise. D'après cette modélisation, « une très grande réussite scolaire, associée à l'appartenance à un milieu social plus favorisé, provoque l'absence de fenêtre de déclenchement par la non-désirabilité de l'acte de créer son entreprise » (Bruyat, 200 : 41). Ainsi pour ces catégories privilégiées, la concurrence entre les deux opportunités d'emplois fonctionne suivant les termes de la loi de Gresham (1519-1579) en défaveur de la création, ce qui à terme constituerait un cercle vicieux diminuant la vitalité de l'économie.

² Sources des chiffres : Fichier Démo/SIRENE de l'INSEE ; EUROSTAT ; Démographie des entreprises en Europe, *Hartmut SCHRÖR*; Insee, enquête SINE, 2002.

³ Avec les mots clés : « création d'entreprises », « entrepreneuriat » et « innovation ».

Pourtant, certains jeunes professionnels diplômés en sciences de gestion choisissent dès le début de leur carrière professionnelle de créer leur propre entreprise. Nous nous sommes demandé pourquoi ?

C'est la problématique de cette recherche empirique : qu'est-ce qui incite ces jeunes professionnels diplômés à créer une entreprise par nature promise à une future destruction, alors que, dans la course à l'emploi stable et durable, ils viennent tout juste de s'acquitter d'un lourd investissement de plusieurs années d'études qui leur permet d'accéder à la voie royale de l'intégration de grands groupes renommés pour y mener carrière ? (Wickham, 1983).

Pour étudier de telles décisions, nous avons utilisé une démarche inductive sans enquête qui travaille sur des données préexistantes. Une telle démarche permet d'étudier quelles sont les logiques d'ordre supérieur, qui expliqueraient éventuellement l'organisation de ces données autour des choix qui sont fait. Il en résulte que les champs et concepts susceptibles d'être mobilisés par l'étude sont plus nombreux qu'habituellement : ils concernent le dispositif qui combine trois éléments : observatoire, récits de vie et *Grounded Theory*. Mais ils concernent aussi le système « créateur-crédation » qui combine aussi trois éléments : l'entrepreneur, l'entreprise et la relation qu'ils entretiennent dans un face à face dialectique qui fait l'objet de l'étude : le terme « entrepreneuriat » désignant cette dernière (Verstraete, 2001).

Dans le point (2), nous présenterons d'abord les champs et concepts mobilisés par l'étude, puis dans le point (3), nous présenterons la méthodologie, avant d'exposer les résultats dans un point (4) et de nous livrer à leur interprétation dans le point (5).

2. CHAMPS ET CONCEPTS MOBILISES PAR L'ETUDE

La problématique de l'étude concerne le dialogue interne entre le créateur et son projet, avant que le projet ne devienne un artefact, c'est à dire jusqu'au début de sa mise en place. Dans cette phase, l'entreprise n'existe donc qu'au niveau mental, ou si l'on préfère « dans la tête » de son concepteur.

Le cadre académique concerné est par nature interdisciplinaire car les résultats ne pourront être interprétés correctement qu'en important des théories et des concepts d'autres disciplines, notamment des neuro sciences. Concernant le dialogue, nous présenterons d'abord le concept d'émergence dans le (2.1.) qui introduit le champ émergé et le champ émergeant : le champ émergé est constitué par le champ des neuro sciences (2.2.) et le champ émergeant est constitué par le concept de représentation (2.3.) et les théories qui tentent d'expliquer son organisation (2.4.). Enfin, nous présenterons l'effet de boucle c'est-à-dire le champ du développement personnel que le projet peut prouver au créateur (2.5.), car il rend aussi compte du processus de l'entrepreneuriat et peut jouer un rôle dans la motivation.

2.1. Le concept d'émergence et l'émergentisme

Dans le langage ordinaire « émergence » désigne un phénomène dont l'observation indique qu'il est nouveau par sa nature ou par son ampleur. Dans les neuro sciences, le concept décrit la manifestation de propriétés mentales d'un niveau de complexité supérieur, issu d'un système biologique dont la complexité est d'un niveau inférieur. Plus globalement, « l'idée centrale à la notion d'émergence est que, lorsqu'un système atteint un certain niveau de complexité organisationnelle, il commence à exhiber de nouvelles propriété inconnues... dont l'occurrence n'aurait pu être prédite sur la base des propriétés et relations structurales caractérisant les parties du système concernées »... Bref, un tout complexe posséderait plus de propriétés que la somme de celles qui sont liées à ses parties... Le climat intellectuel concernant le concept a radicalement changé dans les domaines des sciences cognitives, de la psychologie, des neurosciences, de la théorie des systèmes, de la théorie de la complexité ou de la théorie de l'auto organisation » (Jaegwon, 2000, 11-12). L'émergence ne se produit qu'au sein de systèmes ayant atteint un niveau élevé de complexité, c'est-à-dire des systèmes

interactifs, équipés de rétro actions au quatrième degré, connaissant des effets de seuil, capables de fermeture, d'autonomie, capables d'esprit de conservation, de volonté, etc.

Pour qu'on puisse qualifier le phénomène d'émergence forte, il faut que les propriétés du phénomène soient attribuables au système, tout en demeurant simultanément inexplicables par sa structure intérieure et par les conditions externes. L'existence de telles propriétés fait l'objet de la controverse scientifique dans la mesure où l'impossibilité de découvrir le lien peut être imputé à l'état de la science ou aux limites de l'observateur. Il en est ainsi de la conscience, phénomène observable que de l'intérieur, qualifié de phénomène fortement émergent.

L'émergence sera dite faible s'il s'agit d'un phénomène global, mais prévisible et compréhensible à partir de certaines propriétés du système qui rendent compte de ses réactions aux conditions extérieures, comme la cristallisation de l'eau en glace. C'est le cas si le phénomène est attribuable à l'intérieur, mais relié à l'extérieur par des mécanismes de rétro actions positives ou négatives. Le phénomène est observable de l'extérieur, on parle d'émergence faible, voire de phénomène non émergent.

En fait, ce concept rend un grand service aux scientifiques quand ils sont face aux limites de la Science et que l'étude des composantes du système qu'ils observent n'est plus en mesure de rendre compte de ses propriétés fonctionnelles macroscopiques. Le nouveau concept devient alors le point de passage obligatoire pour comprendre le phénomène global dont le comportement n'a plus rien à voir avec celui de ses composantes. Les scientifiques réagissent en changeant de paradigme (Kuhn, 1962) ou en établissant un nouveau champ spécifique comme ce fut le cas pour l'entrepreneuriat (Verstraete, 2002).

Cette étude montrera que le phénomène « projet de création » ne peut être réduit, ni aux propriétés du créateur, ni à celles de l'entreprise projetée, un peu à des conditions extérieures de choix. De plus, les récits d'expériences sont des observations effectuées de l'intérieur : on devrait pouvoir qualifier le processus de fortement émergent, d'où la proposition du titre : l'émergence entrepreneuriale...

Non émergent	Faiblement émergent	Fortement émergent
Les propriétés du phénomène sont observables de l'extérieur		Les propriétés du phénomène sont observables que de l'intérieur
Les propriétés du phénomène sont du même niveau de complexité que les propriétés du système.	Les propriétés du phénomène sont d'un niveau de complexité légèrement supérieur aux propriétés du système.	Les propriétés du phénomène sont d'un niveau de complexité fortement supérieur aux propriétés du système.
Les propriétés du phénomène peuvent être réduites à des interactions entre le système et son environnement : le phénomène est totalement prévisible.	Les propriétés du phénomène sont en partie dépendantes de conditions extérieures, mais pas suffisamment pour le prévoir avec précision.	Les propriétés du phénomène, attribuables au système sont autonomes et indépendantes des conditions extérieures : le phénomène est imprévisible.
Les propriétés du phénomène sont totalement explicables par les connaissances acquises sur la structure du système.	Les propriétés du phénomène peuvent être expliquées en partie par les connaissances acquises sur la structure du système.	Les propriétés du phénomène ne peuvent pas être expliquées par les connaissances acquises sur la structure du système.
Exemple : la floraison printanière.	Exemple : une éruption volcanique.	Exemple : l'apparition dans la conscience d'une représentation mentale.

Tableau synoptique : essai de définition de l'émergence

2.2. Le niveau émergé : le champ des neuro sciences

Le courant des neurosciences constitue la condition nécessaire pour la compréhension de la relation entre les niveaux biologique et mental. Ce courant va tenter d'établir s'il existe une localisation biologique de l'activité mentale.

En 1883, Charcot présente un malade qui décrit verbalement avec une grande précision une femme debout devant lui, mais ne reconnaît pas qu'il s'agit de sa propre femme. Un autre malade, mis en présence d'un objet, le décrit parfaitement, mais ne reconnaît pas qu'il s'agit d'un tire-bouchon, etc. Ces malades semblent posséder une bonne capacité descriptive des parties du « système » qu'on leur donne à observer mais leur cerveau ne parvient pas à établir une vision synthétique de l'ensemble : après l'altération de certaines zones du cerveau, les malades n'ont plus accès à la représentation globale du phénomène (Hellenberger, 1994).

En 1928, Raoul Anthony publie à Paris *Leçons sur le cerveau*.

En 1949, les travaux de l'américain, MacLean, mené dans le champ de la biologie, donnent naissance à une série d'articles qui constituera plus tard la référence commune de tous les champs scientifiques sur l'explication des trois types de fonctionnements mentaux du cerveau. L'auteur isole le néocortex qui permet de construire une vision symbolique des choses, le cerveau limbique ou archécortex qui permet de construire une vision émotionnelle des choses, et le cerveau reptilien, enfoui au centre qui produit des réflexes sans passer par la conscience.

En 1968, ce schéma est dédoublé avec la découverte de la spécialisation des hémisphères par le neurologue Roger W. Sperry.

En 1983, Changeux publie « L'homme neuronal », une synthèse de 500 pages qui cite les travaux de MacLean, Olds et Milner et Sperry. Page 134, il écrit que le cerveau conçoit une «représentation» de son environnement, mais attribue la paternité du terme à J. Z. Young (1964).

2.3. Le niveau émergent : les représentations mentales

Ces travaux de biologistes vont constituer le support d'autres travaux se déroulant sur un plan de complexité supérieure, qui vise à produire une modélisation de l'activité mentale, celle de la représentation du projet, exprimée par Marx et citée par Le Moigne : « L'abeille confond, par la perfection de ses cellules de cire, l'habileté de plus d'un architecte. Mais ce qui distingue dès l'abord le plus mauvais des architectes de l'abeille la plus experte, c'est qu'il a construit la cellule dans sa tête avant de la construire dans la ruche » écrit Marx (1878 : 728).

2.3.1. Le concept de représentation

La représentation mentale constitue un processus émergent, en ce sens qu'elle est produite grâce à un système complexe, le cerveau, mais que l'étude des composantes de ce dernier, ne permet pas de rendre compte de toutes ses propriétés. L'infinie multiplicité des tentatives de conceptualisation qui précisent petit à petit ce mécanisme mental, témoigne simultanément de son importance et de sa complexité. Au cours des siècles, philosophes et scientifiques proposent des concepts aussi divers qu'entendement (Leibniz ; 1596 – 1650), combinaison d'idées et de sensations (Berkeley ; 1685 – 1753), vérités nouménales (Kant ; 1724 – 1804), formes infinies (Hegel ; 1770-1831), l'esprit plutôt que la lettre (Durkheim, 1888), idée que l'on se fait sur les choses (Marx ; 1818 – 1833), idée de la pensée (Bergson ; 1859 – 1941), ego transcendantal (Husserl ; 1859 – 1938), gestalt ou forme (Kölher, 1919 ; Wertheimer, 1923) ; inférences (Korzybski, 1933), construit (Bachelard, 1934), environnement interne (March et Simon , 1957), paradigme (Kuhn, 1960), images mentales (Piaget, 1963), vision (Simon, 1974), Framework (Minsky, 1975), nature de la pensée (Bateson, 1984), cartes cognitives (Cossette, 1988, 1994), concept (Grawitz, 1990 : 2, 31), significations négociées (Bruner, 1990, p.61), Configuration Stratégique Instantanée Perçue (Bruyat, 2001 : 26) et le terme « représentation », le plus souvent adopté par les scientifiques, toutes disciplines confondues : J. Z. Young (1964), Moscovici (1976 : 409-416), Simon (1978), Laborit (1979 :

119), Changeux (1983 : 134), Jodelet (1989), Bruner (1990 : 165), Mucchielli (1991 : 55), Wacheux, (1996 : 16), Teulier-Bourgine (in Avenier, 1997), Le Moigne (1999), Bourion, (2005 : 39), Gallina (2006), etc. Aujourd'hui, les trois termes les plus courants sont « vision », « représentation » et « gestalt ». « Vision » défini par Simon, est utilisé majoritairement (428 000 000 d'occurrences sur le Net) par les consultants. « Représentation » arrive ensuite avec 20 600 000 occurrences ; le mot est utilisé majoritairement par les scientifiques (SHS). Et « gestalt » (16 700 000 occurrences) est plutôt utilisé par les psychothérapeutes.

Dans cette étude, nous considérons une représentation mentale particulière, celle du projet de création d'entreprise telle qu'elle apparaît au sein d'une population de 606 des jeunes professionnels diplômés ès sciences de gestion.

2.3.2. Les théories des représentations

En 1884, James publie *What is an emotion ?* Il est presque systématiquement cité par les chercheurs modernes, parfois pour ses travaux de 1884, parfois pour ceux de 1890.

En 1933, le comte Alfred Habdank Korzybski, né à Varsovie en 1879, réalise à Lakeville (USA), une série de travaux donnant naissance à une école dite non aristotélicienne. Il publie *Science and Sanity, An Introduction To Non-Aristotelian Systems and General Semantics*. Ce livre de 800 pages est réduit sous le titre : *Selections from Science and Sanity* avant d'être traduit très tardivement et complété par la traduction de sa célèbre conférence : « Le rôle du langage dans les processus perceptuels ». Il illustre sa théorie avec l'adage : « *La carte n'est pas le territoire* ».

En 1977 Henry Mintzberg introduit en sciences de gestion la spécialisation de l'activité mentale dans deux communications presque simultanées, en anglais et en français : *Planning on the Left side and Managing on the Right* et *Planifier à gauche et gérer à droite*.

En 1988, Ned Herrmann effectue la synthèse des travaux précédents diffusés sous forme d'un livre d'art au double format A3 de 456 pages, *The Creative Brain*, qui sera traduit et publié en français chez Retz en 1991 sous le titre « Les préférences cérébrales ». Son modèle croise la théorie de la spécialisation des hémisphères de Sperry avec la spécialisation cerveau supérieur, cerveau limbique et cerveau reptilien de MacLean et tente une cartographie entre le niveau biologique de l'organisation et l'émergence de l'activité mentale spécialisée correspondante. Le modèle demeure de type métaphorique. Dans ce modèle, l'activité imaginaire est localisée à droite, mais, avec une activité créative noble, imputée au cerveau supérieur et une activité émotionnelle, imputée au cerveau archaïque. Un test, nommé HBDI⁴, effectue une mesure des niveaux d'activités, notamment de l'activité créative, activité qui constitue le centre de la présente recherche. Ses travaux sont cités, en sciences de gestion, par Martinet (1993).

⁴ *Herrmann Brain Dominance Instrument*

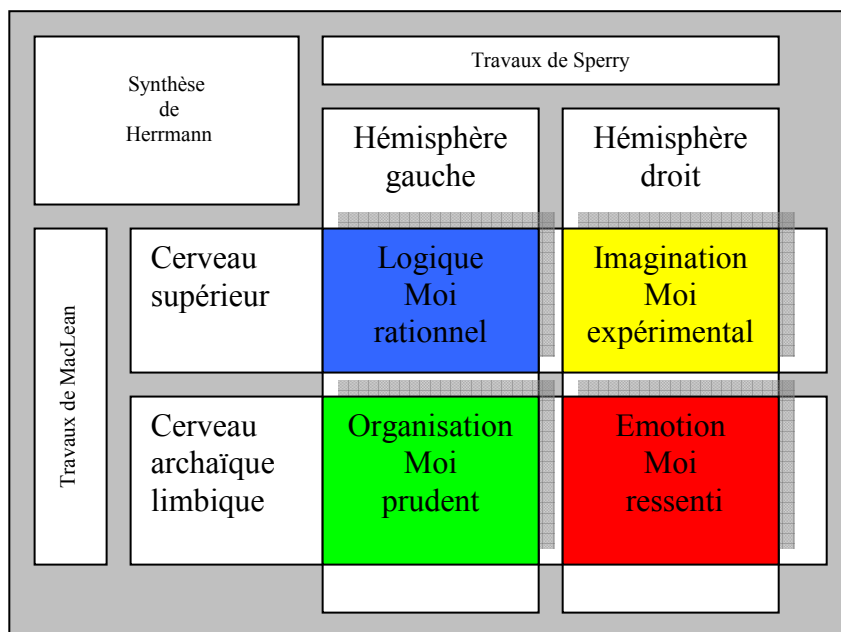


Tableau 1 : La synthèse cartographique du modèle de Herrmann entre le niveau biologique et le niveau cognitif.

2.4. Le niveau rétro actif : le champ du développement personnel

En 1954, Olds et Milner découvre le PVS et le FMB, deux faisceaux respectivement inhibiteur et activateur de l'action, qui traversent les trois cerveaux, récupèrent et transmettent des informations de l'un à l'autre, pour les transmettre au lobe frontal où se fait l'action. Leurs travaux permettent d'identifier les supports de deux types de décision : ne rien faire et agir.

En 1981, un Français, Henri Laborit publie « Inhibition de l'action » qui décrit les blocages de l'activité quand les deux faisceaux débitent en même temps et leurs graves répercussions sur la santé mentale. Après les travaux de Laborit, la réponse médicale face à la maladie mentale s'inverse : ce n'est plus l'action qui est à la source, mais c'est au contraire l'absence d'action, l'incapacité à mener ses projets à terme : l'inhibition de l'action. Il ne s'agit plus d'ordonner des calmants mais des désinhibiteurs qui font disparaître l'angoisse et permettent au patient d'aller au bout de ses projets.

Au cours des années trente en Allemagne, la *Gestalt Theory* développe un modèle liant santé mentale et réalisation de soi, conçue comme un projet : la forme, la *gestalt* (la représentation) est pour cette école le produit de l'extraction sélective que le système nerveux effectue dans le *background* (toile de fond) (Köhler, 1919 ; Gurwitsch, 1935 ; Guillaume, 1937 ; Perls, 1951 ; Ash, 1995). En 1951 Carl Rogers montre que la création est la principale source du développement de la personne et produit une théorie du « Développement de la personne ». Avec « Personnalité et organisation » en 1957, Argyris fait le constat que le conflit qui existe entre le développement de l'individu et celui de l'organisation est imputable aux besoins de l'acteur en terme de création, de projet et d'action, face à une organisation lui impose au contraire une soumission aux règles. En 1968, Abraham Maslow, dans « Psychologie de l'être » développe une théorie de la santé mentale au travail et dans la vie qui concerne les gens bien portants. Il met en évidence le double jeu du plaisir et de l'angoisse dans les situations de statut quo et de changement, double jeu qui explique l'émergence du projet.

A l'époque actuelle le développement du chômage des cadres résulte de la rupture du contrat social entre l'organisation et les cadres. Ces derniers ont été traumatisés par un investissement sans retour. La création d'entreprise prend une nouvelle importance dans le champ du développement personnel, car elle peut être la source d'une nouvelle synergie entre

l'économie et l'acteur mais, au niveau individuel, elle suppose de savoir sortir des périodes de doutes (Valeau, 2006). Au niveau collectif, elle peut faire apparaître des structures résilientes. La création apparaît comme facteur de résilience (Jaquen, Loup, Sammut, 2006). En 2006, un cahier de recherche de l'EM Lyon fait un large point sur le champ de la résilience et sur celui de l'entrepreneuriat en proposant le concept de résilience entrepreneuriale (Bernard, 2006).

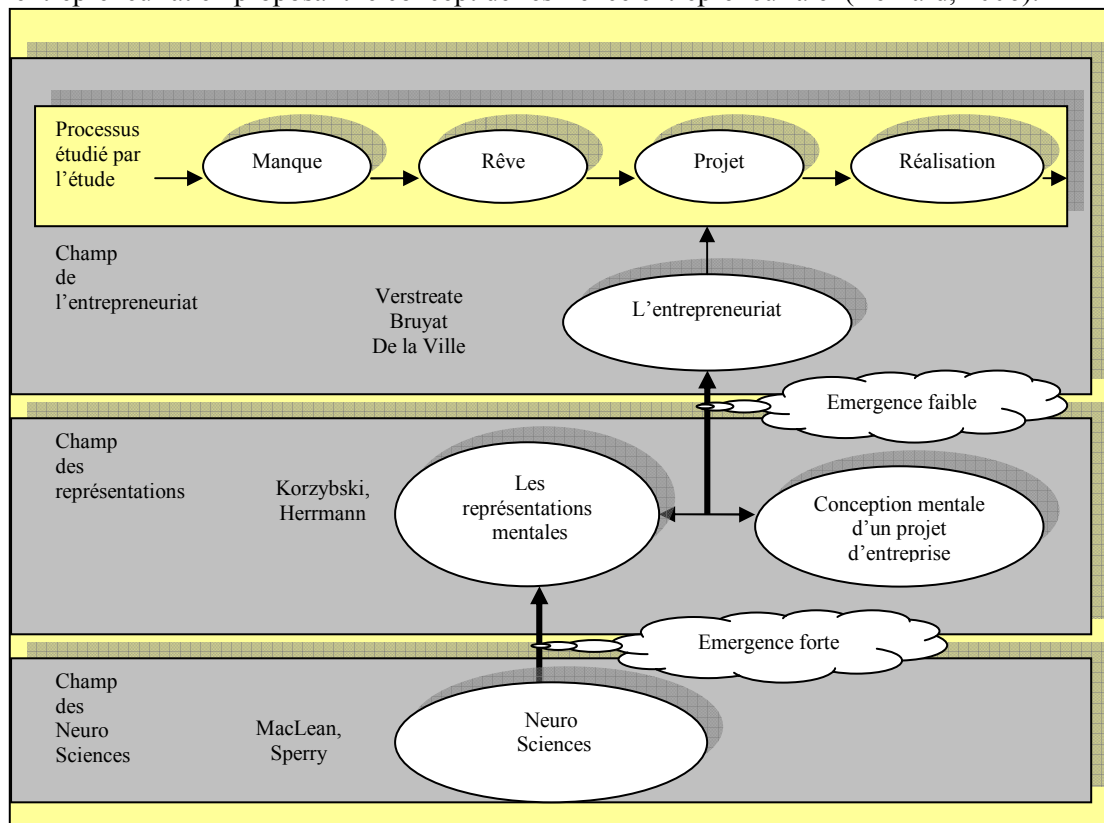


Tableau 2 : le projet de création, processus émergent d'une représentation, issu d'un dialogue entre le créateur et la création

3. METHODOLOGIE

Cette partie méthodologique présente d'abord les sources mobilisées par l'étude : l'observatoire des jeunes professionnels diplômés (3.1.) puis la méthode d'investigation mobilisée : la théorie enracinée (3.2.)

3.1. Les sources mobilisées par l'étude : l'observatoire des jeunes professionnels diplômés

Les sources mobilisées par l'étude sont une partie de celles de notre observatoire (3.1.1.) : en 11 ans, nous avons recueilli 1734 récits d'expériences dont les sujets sont à la discrétion du scripteur. Les données sont résumées dans le tableau 3. Nous présentons d'abord le dispositif par lequel nous obtenons ces récits (3.1.2.) et nous développons les biais éventuellement engendrés par ce dispositif. Nous décrivons comment nous avons recherché dans ces récits, ceux qui racontaient une création d'entreprise (3.1.3.).

3.1.1. La collecte de récits de vie par un observatoire permanent

Le canal de l'observatoire par collecte permanente de récits de vie est en émergence en

Europe : le Deutsches Tagebucharchiv (Allemagne, 1998), les Archives du Patrimoine autobiographique (Belgique), le Arxiu de la Memòria Popular, la Roca del Vallès, l'Association por la Autografia en Español y et Patrimonio Autobiografico, Unidad de Estudios Biograficos (Université de Barcelone, Espagne), l'APA, « Vivre et l'écrire, La Compagnie Artisans de Mémoires, le Parlement des Mémoires, l'association « Récits de vie » (France), l'Académie d'autobiographie et d'art populaire de Kärstämäki, Finnish Literature Society (Finlande), the Mass-Observation Archive (Grande-Bretagne), l'Archivio Diaristico Nazionale (Italie) et les Archives de la Vie Privée (Suisse romande).

Créé en 1995, notre observatoire recueille des données empiriques par les canaux orthodoxes de l'entretien jusqu'en 1999. A cette date, nous introduisons un nouveau canal, le récit d'expérience. De 1995 à 1999, les récits collectés étaient sur papier. En 2000, nous introduisons une e-collecte. Pendant la période 2000 – 2002, les deux canaux fonctionnent en parallèle. Puis en 2002 - 2003, par la force des choses, ne subsiste plus que le canal électronique.

A l'instar de Igalens et de Benraïs, (2004), nous n'avons pas perçu de modifications des contenus imputables au changement de canal. A la différence de l'entretien face à face, la e-collecte positionne le narrateur dans son monde intérieur, face à un « miroir ». Cette posture face à un ordinateur élimine l'autre comme source inspiratrice de ce qu'il faut dire. Passer de la narration orale à l'écriture élimine l'influence de la pulsion scopique du chercheur et favorise la réflexion sur l'expérience : émotions, doutes et difficultés sont revisités... Cette posture favorise l'auto compréhension ex post du processus de décision concernant la création. Ces vertus particulières du récit de vie ont fait l'objet de nombreux travaux (Spence, 1984 ; Lalive d'Epinau, 1985 ; Bruner, 1991; Bertaux, 1997 ; De la Ville, 2001), mais il s'agit là d'écrit de vie.

La e-collecte repose sur une seule et unique question : « Décrivez une situation professionnelle importante à vos propres yeux, avec vos propres normes ». Mais cette question demeure unique et il n'y en aura pas d'autres qui auraient pour but d'affiner une quelconque hypothèse. Cette unique question est ouverte et ne fixe que le mode de choix : ce qui est important : le scripteur peut choisir ce que bon lui semble et non ce qui semble bon au chercheur...

Comme dans un entretien oral, les écrits d'expériences recueillent des témoignages, donc des représentations mentales, mais le chercheur n'oriente pas ces représentations par son questionnement : il n'intervient à aucun moment pour formaliser le témoignage : celui-ci lui parvient tel que. De plus, la collecte des récits est indépendante de la recherche : elle est menée parallèlement, systématiquement et de façon permanente. Au niveau quantitatif le e-canal est très performant : en 2000, nous avons 271 récits sur papier. En 2004, nous dépassons le millier de récits. Plus de 1400 récits fin 2005 et 1735 fin octobre 2006.

Les données recueillies sont constituées en champs. Les données professionnelles sont les plus anciennes. Entre 2004 et 2006, nous effectuons trois collectes ciblées qui vont constituer les bases B4, B5 et B6.

Volume collecté	Récits		Pages		Mots Unité : le million		Caractères Unité : le million	
Collecte de récits sur papier : 1995 à 2002.								
Récits papier avant 2001	271		Inconnu		Inconnu		Inconnu	
Après le passage à la E – Collecte : 2002 à aujourd'hui.								
Années	2004	2006	2004	2006	2004	2006	2004	2006
Récits informatisés	776	1466	2561	5374	1,72	3,80	8,58	18,82
B 1 « Vie professionnelle »	414	606	1453	2029	0,89	1,31	4,48	6,56
B 2 « Phase de transition »	192	230	613	1375	0,45	1,03	2,26	5,08
B 3 « Vie personnelle »	170	266	495	784	0,37	0,60	1,82	2,90
B 4 « Entretien sélection »	-	245	-	789	-	0,58	-	2,81

B 5 « Leadership »	-	40	-	112	-	0,08	-	0,43
B 6 « PME »	-	79	-	285	-	0,20	-	1,04
Données totales	1047	1731	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu

Tableau 3 : les 1731 récits recueillis par l'observatoire.

3.1.2. L'extraction des données

L'extraction des données concernant les créations, parmi les récits de l'observatoire est effectuée avec un programme clé. Le « programme clé » est un ensemble de co-occurrences que nous paramétrons la fonction « recherche » pour extraire de la base les récits pertinents. Il peut s'agir d'un mot, d'une phrase ou d'un ensemble de mots et de phrases. Quelle que soit sa nature, le « programme-clé » obéit à une règle indéfectible : plus il contient d'occurrences, moins il trouve de verbatims. Toute la difficulté était de repérer dans cette liasse, le vocabulaire emblématique à faire figurer dans le programme clé. On amorce la recherche par tâtonnement, avec des choix de mots a priori comme « mission » (1414), « projet » (1043), « réussi » (848). Les verbatims découpés par l'ordinateur font alors émerger quelques créateurs, porteurs de projets ou « rêveurs ». L'échantillon est ensuite divisé en sous populations puis son vocabulaire est analysé. Au terme de plusieurs itérations, on détermine ainsi des mots clés de plus en plus spécifiques, une chaîne linguistique convergente, une sorte de signature : « besoin » (568), « passion » (237), « création » (164), « ambition » (108), « rêve » (99), « idéal » (60) et « aspiration » (24). Seul le mot « passion » est universel, quel que soit le stade du projet (manque, rêve, projet, réalisation). A chaque nouvelle itération, de nouveaux récits sont détectés et de proche en proche, on constitue la population étudiée. Après le repérage, on classe et on codifie les données suivant les recommandations de la *Grounded Theory*.

3.2. La méthode d'investigation mobilisée pour faire émerger le sens : la théorie enracinée

Nous présentons La méthode de type empirico inductive (3.2.1.). Enfin, nous terminons le plus important : la codification des données et les logiciels générateurs d'hypothèses (3.2.2.).

3.2.1. La démarche empirico inductive

La *Grounded Theory* constitue la démarche d'investigation adaptée, car elle permet de produire de faire émerger du sens à partir de l'examen systématique du terrain. Elle constitue une sorte de générateur d'hypothèses. Anselm Strauss et Juliet Corbin (2004) précisent ainsi la démarche de leur théorie (page 30) : « Que voulons nous dire quand nous utilisons le terme « théorie enracinée » ? Nous voulons désigner une théorie qui dérive des données systématiquement récoltées et analysées à travers le processus de recherche... Le chercheur ne commence pas un projet avec une théorie préconçue. Il débute plutôt par un champ d'étude qui permet aux données de faire émerger la théorie ». Et ils ajoutent : « La probabilité que cette théorie ressemble à la réalité sera plus grande que pour une théorie résultant de l'ensemble d'une série de concepts fondés sur des expériences ou d'une théorie construite par spéculation (c'est-à-dire par la voie orthodoxe). Les théories enracinées, parce qu'elles sont tirées des données, ont bien des chances d'offrir des enseignements pertinents, d'augmenter la compréhension et de fournir un sérieux guide pour l'action ». On essaie de découvrir un niveau supérieur d'information qui émergerait de l'organisation du niveau inférieur, sans que l'un soit totalement réductible à l'autre.

Alors que l'orthodoxie hypothéticodéductive propose d'aller de la théorie vers les faits par l'intermédiaire d'un questionnaire soigneusement calibré qui collecte les faits dont la théorie a besoin, conformément à la démarche fondée, nous partons des faits décrits dans les récits des créateurs pour construire la théorie. Il en résulte que la théorie est pratiquement confondue dans

les données. La recherche a consisté précisément à se plonger dans cette masse d'information pour classer ce qui s'y trouve : en fait c'est la seule démarche quand on dispose d'un champ de données, d'un observatoire et qu'on recherche le sens de ce qui est recueilli. La démarche enracinée, permet une interaction permanente entre les deux pôles : les hypothèses et les faits. Elle autorise la mise en place d'un mécanisme itératif quand il s'agit de trouver le sens des données codifiées, puis de retourner aux faits, pour contrôler le sens attribué.

3.2.2. La codification des données

Les fondateurs de la *Grounded Theory* proposent un outil spécifique pour faire émerger les hypothèses des données : la codification. Cet outil distingue le codage ouvert (page 134) qui permet de définir les catégories en fonction de leurs propriétés et de leurs dimensions, de façon à ce qu'elles deviennent de plus en plus petites et significatives. Cet outil distingue ensuite le codage axial (page 158), qui est le codage autour d'un axe transversal de recherche aux catégories dont l'objectif serait de découvrir comment les catégories sont reliées entre elles, faisant ainsi le pont entre structures et processus. Enfin, est présenté le codage sélectif (page 180) permettant de peaufiner la théorie, d'approfondir un aspect. Ils présentent les possibilités de codages dans ce qu'ils appellent la matrice conditionnelle conséquentielle (page 222).

La codification peut être effectuée manuellement ou par un générateur d'hypothèses - type NUD. IST (Non-numerical, Unstructured Data Indexing Searching and Theorizing), Alceste, Atlas.ti, Nvivo - qui travaille suivant un processus arborescent.

1	0	0	Le manque
1	1	1	«L'événement – réveil »
1	1	2	Un travail sans intérêt
1	1	3	L'obéissance sans gloire
2	0	0	Le rêve
2	1	0	Une passion, un loisir, une expérience
2	2	0	Un univers où tout n'est pas joué d'avance
2	3	0	Le profil du jeune décideur
3	0	0	Le projet
3	1	0	Le projet au masculin
3	2	0	Le projet au féminin
4	0	0	La mise en oeuvre
4	1	0	L'ostracisme

Tableau 4 : la codification des classes

4. L'OBSERVATION DU PROCESSUS D'EMERGENCE

Alors que la plupart des jeunes professionnels diplômés se destinent à intégrer la hiérarchie organisationnelle pour gravir ses échelons, certains jeunes professionnels diplômés, après en avoir fait une expérience non conforme à leurs normes, vivent un manque (4.1.) qui se transformera en rêve (4.2.), puis en un projet, « créer sa boîte ! » (4.3.). Le processus de création démarre au moment où le jeune professionnel diplômé prend conscience de l'impossibilité de satisfaire l'idée qu'il s'est faite de sa vie professionnelle dans son cheminement actuel. Il est terminé quand il entre de plain-pied dans le management de la nouvelle unité qu'il a créée. Nous allons détailler chacun de ces stades qui correspondent à des incitations et à des obstacles très précis.

4.1. Le manque

L'état de manque se déclenche par l'arrivée d'un événement-réveil (4.1.1.). Cet événement est majoritairement en rapport avec une expérience professionnelle pénible : travail sans intérêt (4.1.2.) et (ou) soumission à une autorité non respectée, ce qu'on a appelé l'obéissance sans gloire (4.1.3.).

4.1.1. Un « événement – réveil »

Cet « événement » frappe « là où ça fait mal » et colore négativement par effet de halo, toute la représentation mentale de l'expérience. L'expérience est globalement réorganisée sur le mode d'un ressenti négatif : « Je n'aime pas cette situation, j'aspire à autre chose ». Cette première représentation mentale bien que négative, constitue le préalable, le déclic qui met en marche la recherche d'un autre univers : « Le jour, comme la nuit, il m'arrivait de faire des cauchemars au sujet de mon travail ». Ainsi, c'est d'abord le présent frustrant qui déclenche le rêve d'un futur. L'événement peut être très local mais faire ressentir par la suite de l'expérience une souffrance générale au travail ou une souffrance générale dans la relation de commandement. C'est cette extension à la façon d'une tache d'huile qui fait émerger le désir : échapper à un travail ennuyeux et (ou) fuir un « petit chef » à l'autorité dominatrice.

4.1.2. Un travail sans intérêt

Dans les normes de ces jeunes professionnels diplômés, il doit y avoir synergie entre travail et passion et c'est parce que ce dessein a échoué au sein de leur cadre professionnel actuel qu'ils vont chercher un autre cadre. Ainsi la première caractéristique partagée concerne la référence à des expériences professionnelles non congruentes avec le désir que le travail soit enrichissant. Le créateur potentiel ne veut pas que le champ professionnel qui délimite déjà ou délimitera son avenir reste demeure sans intérêt. Son esprit d'entreprise émerge du désir de réaliser une sorte de synthèse « travail professionnel – besoin d'engagement personnel » : si le travail actuel ne peut pas constituer un champ pour un investissement personnel, le jeune créateur potentiel cherchera un autre terrain professionnel, voire fera en sorte de professionnaliser son investissement dans une création *ex nihilo*. « Chaque matin, je traînais la patte au bureau en comptant le nombre de jours pour recevoir la solde ». « Ne rien faire ? Mais, jusqu'à quand ? Jusqu'au moment où on préfère la nuit au jour, car au moins, en dormant, on peut rêver ? » « J'aurais fait ce que je pouvais pour aller au bout de mes rêves professionnels et personnels ».

4.1.3. L'obéissance sans gloire

Parmi les jeunes professionnels diplômés qui commencent à allouer leur attention à la création, presque tous ont fait l'expérience, au cours de recadrages, du manque de considération et de respect qui peut résulter du management pratiqué par un « petit chef » : certains disent avoir travaillé ensuite avec le stress ou même la peur au ventre.

« Le patron lui a dit : « Chez nous, on arrive à l'heure ! » Il a remis son blouson et il est parti sans demander sa paie, puis il a fondé une entreprise dont il vit très bien aujourd'hui ». « En effet, au siège de la société, nous sommes environ 25 personnes, le patron a dépassé les 60 ans : c'est lui, puis tout le reste de la société ». « Le PDG est toujours en retard, que ce soit pour des entretiens individuels, pour des entretiens d'embauche ou pour des réunions particulièrement importantes. Il laisse croire au personnel qu'il leur manque totalement de considération ». « A son arrivée, le patron ne se donnait même pas la peine de saluer le personnel et lorsque j'allais à sa rencontre pour le saluer, il me tendait une main flasque, sans consistance, sans croiser mon regard ». « Avoir travaillé si dur pendant quelques années avec autant de passion, de cœur et recevoir des remarques aussi ridicules ».

D'où l'émergence imprécise du dessein de créer son entreprise : « J'aimerais devenir mon propre patron, car en avoir un n'est pas drôle »...

L'état émotionnel de frustration, de manque ne constitue pas à lui seul un facteur prédictif de l'adoption effective d'une posture créative, mais il contribue à catalyser le désir d'autre chose, la création faisant partie de la « panoplie » qui s'imposera éventuellement comme moyen d'échapper à l'existant. C'est la première réponse donnée qui est qualifiée de rêve.

4.2. Le rêve

« Le monde du travail n'est que le reflet du contexte dans lequel on vit tous à présent et comme dans une histoire enchantée, j'aimerais un jour en devenir Roi »... Ce rêve prend consistance le plus souvent avec une passion, un loisir ou une expérience d'un secteur (4.2.1.). Mais il peut aussi s'agir d'un espace virtuel, imaginé comme un espace où on a ses chances, où tout n'est pas joué d'avance (4.2.2.).

4.2.1. Construire sur une passion, un loisir, une expérience

Le jeune professionnel diplômé ne peut dépasser la situation actuelle que s'il dispose de ressources mobilisables, à la fois dans son environnement interne et dans son environnement externe.

Les ressources internes qui permettent de devenir un créateur potentiel sont au nombre de trois : l'expérience et la passion dans 100 % des cas. Et dans 67 % des cas, l'exemple parental. Sans leur réunion, le processus de création avorte là. Mais il s'agit de conditions nécessaires, qui seront organisatrices des ressources externes.
--

Passionné par le sport automobile, la musique, l'informatique, Le jeune professionnel projette de construire un garage, de monter un orchestre, de créer une entreprise virtuelle. Passionné par une série télévisée, il monte un site d'accompagnement. C'est la passion pour une activité menée *ex ante* dans un cadre de loisirs, au vu de ce qu'on lui propose *ex post* dans le cadre professionnel, qui conduit le jeune diplômé petit à petit vers l'idée de professionnaliser ce cadre.

Le tri suivant le sexe des scripteurs met en évidence que les garçons sont plus centrés sur le produit ou sur la performance. Les filles sont plus centrées sur les services à la personne.

4.2.2. Un univers où tout n'est pas joué d'avance

Sans surprise, rien n'émerge du réel (Cyrulnik, 2005). Les candidats à la création ont un besoin de changement, d'imprévu ; ils ne se voient pas avec un avenir tout tracé, ils en ont la « nausée ». « Je sortais de l'école normale et j'avais beaucoup de mal à imaginer ma vie coulant comme un long fleuve tranquille, une vie sans vagues, sans doutes ni nuages et surtout sans risques. Une vie écrite d'avance avec comme seule certitude la mort qui s'avance, ça a quelque chose d'intrinsèquement effrayant ». « Cette attirance pour le monde de la publicité et de la communication, je ne saurais trop l'expliquer, mis à part le fait que mon entourage me qualifie de personne créative, observatrice et ouverte. » « Je pensais pouvoir déployer tous « mes savoirs » dans ce nouveau projet qui me passionnait déjà »

Cette phase est très importante pour les jeunes qui ont entrepris un voyage, une immigration : échapper à un avenir totalement bouché, car ailleurs, ce ne peut pas être pire. « Le plus jouissif des voyages, celui dans lequel la valise n'est remplie que de devenir » « Je suis maintenant opérationnel pour rebondir professionnellement et donner un nouvel élan à l'une de mes passions ».

4.3. Le projet

Le projet est le produit de l'impact du rêve dans les ressources dont dispose le jeune professionnel diplômé. Par ressources, on entend les ressources externes, mais surtout les ressources internes, c'est-à-dire le goût qu'il a acquis de certaines activités. Le point (4.3.1.) donne quelques exemples de la passion au masculin et le point (4.3.2.) quelques exemples de la passion au féminin.

4.3.1. La passion au masculin

Dans les passions masculines, chez les bacs + 2, figurent la musique, la plomberie, l'électricité, la jardinerie, la ferronnerie, l'informatique, la finance, l'immobilier ; d'où une concrétisation par la création d'une entreprise artisanale, d'une micro entreprise ou d'un cabinet : « Je souhaite créer une maison de production musicale qui dériverait également à terme sur le domaine de l'évènementiel. Côté moi-même le domaine musical et artistique depuis plusieurs années ».

Chez les garçons « bac + 4 », une passion culmine : le sport. La pratique de la conduite automobile invite à « monter » un garage. « J'avais décidé que si je ne réussissais pas à être pilote d'usine, je ferais un garage ». Il peut s'agir aussi de développer une activité collatérale à un autre sport, etc. « J'ai toujours été passionné par le sport. Durant ma scolarité, l'activité physique a pris une place non négligeable dans mon emploi du temps, j'ai donc pris la décision d'en faire ma profession ». « Je suis un passionné de sports mécaniques, de rallyes et des voitures en général. Par conséquent j'envisage de mettre ma rigueur et ma technicité au service du marketing sportif ». « Mais avant de penser à eux j'avais déjà contacté deux amis avec lesquels j'avais fait mes études à l'université et qui partageaient la même passion pour la création d'entreprise ». « Thierry passionné de BD et chineur monte un rayon BD anciennes et d'occasion et fidélise la clientèle de collectionneurs au cours de ses années de vente ». « Pour moi, c'était une opportunité très intéressante car j'avais la possibilité de pratiquer le ski d'été sur le glacier qui est ma passion ». « J'ai toujours aimé me plonger dans des univers imaginaires, que ce soit en lisant des livres ou en regardant des séries télévisées. Imprégnée de ces univers, j'ai souvent créé mes propres histoires, reprenant certains personnages de livres pour leur faire vivre d'autres aventures. Assez naturellement, j'ai rapidement été fascinée par la conception de mes séries télévisées préférées et donc par le monde de l'audiovisuel. Ce qui m'attire dans la réalisation, c'est la possibilité, à travers le travail de l'image, de la mise en scène et du jeu des acteurs, de retranscrire l'univers que le scénariste ou l'auteur a créé. Il m'est ainsi arrivé de tourner certaines scènes de mes livres préférés avec l'aide d'amies et en utilisant le caméscope familial. Dans le même ordre d'idée, j'ai décidé en première de créer un site Internet (http://www.geocities.com/dawsoncreek_fr/) sur la série télévisée américaine Dawson, qui raconte la vie d'adolescents dans une petite ville portuaire du Massachusetts. A cette époque, (NDA : en 2000), Internet commence seulement à véritablement se développer en France et seulement quelques sites français existent sur la série. Aujourd'hui, la série s'est arrêtée et il est donc beaucoup moins visité. Durant les 3 années où je l'ai mis à jour, je pense pouvoir dire que mon site était dans les 10-15 premiers en France en termes de visites dans la catégorie des sites sur Dawson ».

4.3.2. La passion au féminin

Les rêves féminins de jeunes filles à « bac moins », d'après une autre étude (Dobiecki, 2005), vont du salon de coiffure et soins de beauté, cosmétiques, postiches, ongles à la boutique de lingerie féminine, avec atelier de couture et de retouches jusqu'à des centres de remise en forme et même une clinique pour chats, en passant par des restaurants typiques à caractère exotique ou des échoppes de crêpes ou de sandwiches, salons de thé ou caves à bière ou bars à soupes... Du côté des métiers artistiques, des stylistes et des infographistes côtoient des décoratrices, expertes en architecture d'intérieur, en art floral ; les métiers manuels sont également représentés avec la reliure de livres, l'enluminure, la tapisserie d'ameublement, la

création de bijoux, de meubles, de vaisselle, originaux, etc. Les services vont de la traduction aux prestations juridiques, du secrétariat de petites entreprises et à la gestion de leurs payes, des transports logistiques à la maintenance d'installations industrielles, etc. Ils concernent aussi la petite enfance : garderies, cours, spectacles, goûters et fêtes..., les personnes âgées (coiffure à domicile par exemple) ainsi que certaines personnes handicapées, etc.

4.3.3. La mise en place du projet

Comme le demandeur d'emploi se heurte à la concurrence des autres candidats dans une logique à somme nulle et dans une file d'attente de plus en plus longue, celui qui veut s'installer sur un marché où existe déjà d'autres unités, n'échappe pas à cette difficulté, car il se propose de partager une ressource dont la croissance n'est pas toujours suffisante pour maintenir les parts de chacun, après son entrée. Sauf si son activité est totalement nouvelle, le créateur va se heurter à une résistance composite, l'ostracisme pluriel...

Les récits font état d'archaïsmes illégitimes mais pertinents eu égard à une logique de partage des ressources du marché : à l'instar du règne animal, le territoire serait structuré au profit du statu quo par d'invisibles frontières reposant sur de multiples critères qui visent à s'opposer à l'intégration du nouveau venu. L'arrivée d'un nouveau venu insécurise les ayants droit et réveille de puissants mécanismes de défense. « L'establishment » protège son fragile équilibre en déclenchant un réflexe homéostatique à l'encontre du nouvel arrivant. Le statut « intégré » versus « intrus » en découle. Le mécanisme psychosociologique inhérent se déroule ainsi : les intégrés partagent une vision « périmétrique » de leur territoire d'action : les intégrés sont « dedans » et ils se considèrent comme légitimes, tandis que les nouveaux venus sont « d'ailleurs » et se voient octroyer le statut « d'intrus ». Leur arrivée est ressentie comme un acte illégitime d'occupation. En effet, cette pseudo occupation se traduit par un accroissement du nombre des ayants droit. Cet accroissement suscite de facto un nouveau partage que les intégrés se représentent mentalement sous forme d'un jeu à somme nulle : les prélèvements du nouvel arrivant vont diminuer leur part : « Il vient voler le travail ». Il importe de lui barrer la route. Ce réflexe est d'autant plus radical que les ressources sont pauvres et la zone d'accueil déjà surchargée. Si le processus se poursuit malgré tout, le processus de rejet peut se radicaliser culturellement et politiquement.

Généralement, l'ostracisme est ciblé : sont notamment concernés ceux qui veulent gagner de l'argent en s'appuyant sur un marché domestique, s'installer dans une profession autonome. Cet ostracisme se réfère à des critères culturels ou liés au sexe de la personne pour donner naissance à un rejet sélectif aux origines à la fois professionnelle et régionale : par exemple des professions libérales comme les moniteurs de ski en montagne sont implicitement réservées aux locaux. Dans ce dernier cas, la posture de rejet est activée proportionnellement à une certaine hiérarchie implicite d'illégitimité : la jeune célibataire diplômée qui veut installer un nouveau cabinet médical rencontrera plus de difficultés que le jeune homme célibataire ; la jeune femme mariée sera mieux acceptée que la jeune femme célibataire, mais moins bien que la jeune femme déjà mère de famille. L'ostracisme pluriel peut aussi combiner plusieurs critères : appartenances régionale, religieuse, sexuelle, peuvent se compléter pour produire un rejet ciblé très actif. En Guadeloupe, en Martinique ou au Mexique, une nouvelle arrivante se heurte d'abord à l'hostilité des salariés masculins. La nouvelle venue tente avec plus ou moins de bonheur un processus d'intronisation où est mis en avant un lien avec un natif, (être la fille de, la soeur de, la cousine de, etc.) pour éviter l'activation d'un processus de rejet.

« Pour éviter ce type de rejet, M. H. a changé de prénom lorsqu'il a changé de nationalité ». « Sans cette modification, je n'aurais jamais pu faire carrière », assure ce directeur d'un cabinet d'expert-comptable, récemment encore président de région du Centre des Jeunes Dirigeants ». « La culture me valut une difficile intégration au sein de l'entreprise, socialement parlant auprès du personnel administratif essentiellement composé de femmes, puis cette fois au sein de l'équipe de distribution qui n'acceptait pas mon intrusion dans l'organe décisionnel du département de logistique ». « Arrivée à l'agence, tant bien que mal, après une nuit

mouvementée dans un hôtel populaire et un trajet en taxi mémorable, me voici face à une charmante secrétaire qui me certifie que je me suis trompée d'agence mais que si je le souhaite, je peux attendre le patron qui ne devrait pas tarder. Au bout de deux heures, je sympathise avec celui qui sera mon guide et qui m'explique : ne jamais faire confiance à Betty qui, soit oubliée, soit cherche à s'amuser, surtout si on peut se payer la tête d'une Occidentale, c'est plus drôle ! ». « Pendant les deux jours qui suivirent mon installation, je recevais des coups de fil anonymes, on me donnait des faux documents, des fausses informations, jusqu'à ce que la collègue leur explique que la blanche n'était pas venue voler le travail » « Je l'ai vécu comme un rejet, une ignorance énorme ». « Je dus me rendre à l'évidence que nous ne faisons pas partie du même monde... Nos religions nous séparaient ! Ce fut difficile pour moi d'accepter un tel rejet ». « L'épreuve des premiers jours s'est en fait transformée en un facteur de force qui m'a aidée par la suite à trouver ma place dans ce pays. J'étais venue en Italie avec des objectifs précis, tant au niveau professionnel que personnel et il était pour moi inconcevable d'abandonner ce pourquoi j'étais venue ». « Mais il est difficilement acceptable d'être rejeté, surtout dans le milieu professionnel. Je me suis sentie inutile pendant cette période alors que ce n'était absolument pas le cas. Autant dire que les hostilités, certes déguisées, reprirent à mon égard. Tout y passait, le café mal fait, deux minutes de retard devenaient une preuve de mon manque d'assiduité évident ».

5. DISCUSSION SUR LA NATURE DU PROCESSUS

La métaphore qui vient à l'esprit est celle d'un potentiel dormant, brutalement réveillé et qui se développe à travers plusieurs stades, jusqu'à maturité (5.1.). Mais quelle est la nature du point de départ du processus ? (5.2.). Comment expliquer qu'un élément négatif soit déterminant ? (5.3.) Ensuite, comment se fait le déclic ? (5.4.). Quelles sont les stratégies en concurrence ? (5.5.). Comment décrire la mobilisation du cerveau à chacune des métamorphoses mentales du projet ? (5.6.). Existe-t-il un profil psychologique du créateur ? (5.7.).

5.1. Le processus d'émergence

Le concept d'émergence désigne différents états de la vision en construction du créateur. L'étude montre que ce processus de transformation est d'une complexité qui n'a rien à envier à celle de la chrysalide. Au niveau embryonnaire, elle prend la forme d'un « manque ». Elle devient ensuite un « rêve ». Puis, de « rêve », elle devient « projet » et de « projet » elle devient « réalisation ». L'ensemble est présenté dans le tableau 5.

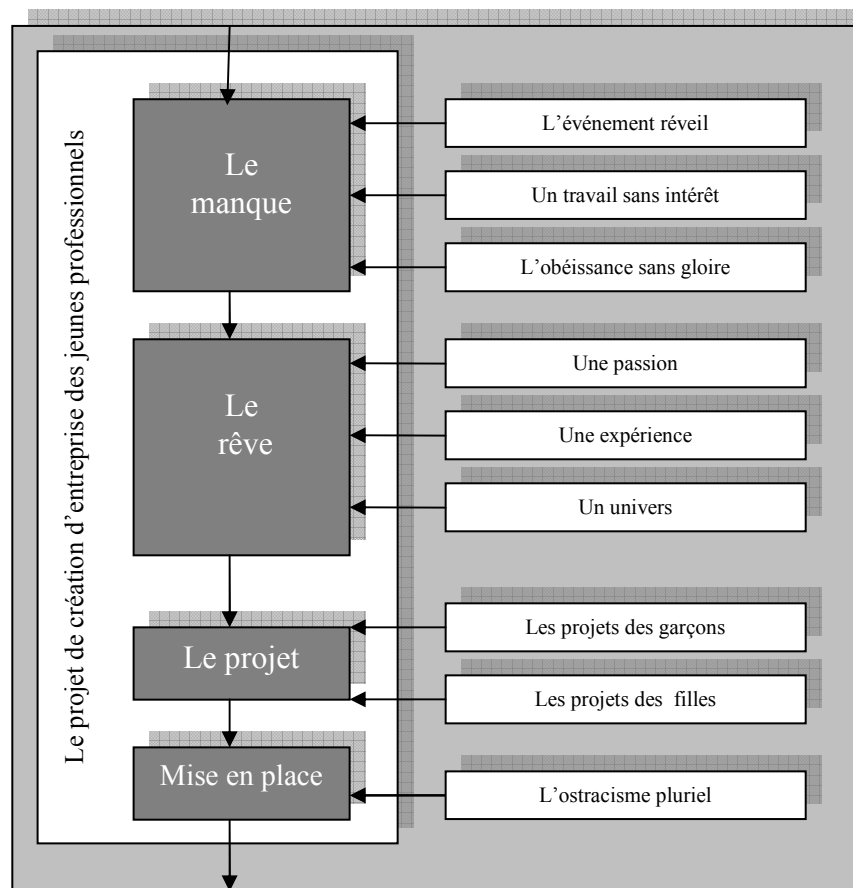


Tableau 5 : le processus d'émergence : l'observation

5.2. Comment expliquer le point de départ du processus ?

Plusieurs explications sont possibles suivant les modèles de Lewin, Jung, Perls

Le point de départ constitue la phase du processus comparable à une prise de conscience, il est difficile voire impossible de la piloter.

On constate d'abord que toutes les créations évoquées ne sont pas de même nature. Certaines procèdent d'une tradition familiale et l'acte se situe en dehors de tout schéma d'émergence, dans la mesure où il s'agit, au contraire, d'une tradition. Les enquêtes de l'INSEE sur les mutations professionnelles inter-générationnelles (CSP) appuient cette hypothèse dans la mesure où la diagonale représentant « tel père, tel fils » est couverte de points, tandis que les cas dénotant des projets professionnels inter-générationnels situés aux antipodes l'un de l'autre sont erratiques. Une autre enquête INSEE Lorraine détermine que 65 % des créateurs ont un père créateur ou exerçant une profession indépendante, ce qui va aussi dans ce sens. A titre d'illustration, nous rapportons le cas d'une famille de six enfants dont le père a été plusieurs fois créateur. Parmi les enfants, les deux premiers ont repris les entreprises paternelles, les trois suivants ont créé les leurs et le dernier est rentré dans la haute administration... « Et si j'ai été amené à vouloir créer mon entreprise, ce n'est pas par hasard. Mon père a lui aussi eu l'idée, il y a plus de 20 ans, de créer son entreprise, et il est allé jusqu'au bout. Et si aujourd'hui, ma famille et moi-même ne vivons pas dans le besoin, c'est grâce à lui et à sa création ».

On constate aussi dans les récits, l'existence de création émergente en l'absence de tradition. Le créateur effectue un acte qui provoque une rupture avec son présent et fait le choix d'un autre avenir. Dans ce cas, on peut se demander si le désir de création préexistait ? (thèse

réductionniste) ou si ce désir émerge d'une situation devenue plus complexe sans qu'on puisse la réduire à aucun des éléments de la situation (thèse de l'émergence).

Dans le processus d'individuation de Jung, illustrée en France par Cauvin et Cailloux avec le MBTI, indicateur typologique de personnalité sous l'égide de « Deviens qui tu es ! », l'hypothèse est bien réductionniste, c'est celle de la préexistence d'un potentiel et il suffirait de réaliser ce qui est inscrit pour devenir soi-même. On se situe dans un schéma de cause à effet où l'intention préside à la réalisation : « Il était notre assistant à la faculté et nous disait : « Vous verrez je deviendrai ministre ! ». Force est de reconnaître que ce fut effectivement le cas».

Dans la théorie de la Gestalt de Fritz Perls, l'ensemble des matériaux est présent dans le background. Le background est conçu comme un ensemble de ressources n'ayant pas un sens particulier. Mais quelque chose va les organiser différemment et fait émerger une intention, une motivation qui se détache du background : on parle de Gestalt. Cette opportunité fait émerger un sens nouveau de cet ensemble.

On constate enfin dans les récits, l'existence d'un processus d'émergence où il n'y a pas de représentation mentale verbalisable des causes, simplement un désir puissant qui émerge. L'acteur affirme vouloir agir dans une direction plutôt qu'une autre, mais sans être en mesure de justifier son choix : « Parce que c'est comme ça et pas autrement ! ». « D'une manière qui m'est encore incompréhensible aujourd'hui, les pressions ne venaient absolument pas de l'extérieur, mais uniquement de moi ». C'est seulement ex post, souvent quand tout est fini, qu'il peut parfois donner une vision claire de sa motivation. Dans cette hypothèse, l'explication est fournie par le fonctionnement à plusieurs niveaux, au sens de MacLean, du cerveau. Nous avons vu que le processus émergent prenait d'abord la forme d'un ensemble de ressenti (archéocortex). Il faut une représentation verbale (néo cortex) pour donner à cet ensemble la forme d'un énoncé verbal. Mais l'acteur peut mettre en route son action sous la pression de la motivation non verbale bien avant que le décryptage se soit produit, en se fiant à cet ensemble archaïque non verbal de sensation, dans une démarche qui sera qualifiée d'intuitive. On peut même faire l'hypothèse que, s'il verbalise le sens de ce qui le pousse, il perde une partie de sa motivation.

5.3. Comment expliquer que le point de départ soit un phénomène de rejet ?

Le rejet d'une situation actuelle peut donner du sens à un projet futur. On considère généralement que les capacités d'un acteur sont fonction de son « Savoir faire » ou plutôt de son « savoir qu'il sait faire ». Mais les récits font apparaître que les mécanismes de décision sont plus fortement orientés par ce que l'acteur ne veut pas. Savoir précisément ce que l'on ne sait pas faire ou ce que l'on n'est pas capable de supporter, ce que l'on ne veut pas, c'est-à-dire connaître son ignorance et ses limites. Ce savoir négatif permet de rendre compte du comportement de fuite vis-à-vis de la situation actuelle, car le futur créateur considère qu'il se trouve dans des conditions auxquelles il estime ne pas savoir, vouloir ou pouvoir faire face. Son recours à la création est d'abord issu du rejet de la situation actuelle. Il constitue une application de la loi de Brown et Katz, Weiner et al. qui postule qu'on craint des situations qu'on ne domine pas indépendamment de la dangerosité objective.

5.4. Comment expliquer le déclic de la décision ?

Réponse avec le modèle de A. Maslow

Même si les forces qui poussent les créateurs vers la création semblent irrésistibles, la décision n'est jamais immédiate, elle résulte d'un long conflit : « Impératifs professionnels et projet privé se sont affrontés dans un duel qui m'a semblé interminable ». Ce conflit intérieur est intense : « La passion et l'ambition nous dévorent de l'intérieur ». Il est le produit de deux possibilités opposées qui s'affrontent et s'excluent mutuellement : le *statu quo* (la sécurité) et la création (le risque). « Je sentais que je ne suivais pas mes propres buts. J'aspirais à des choses plus profondes et plus personnelles ». Ces deux forces internes contradictoires agissent

respectivement pour chacune des possibilités : « Soit laisser mes valeurs prendre complètement le dessus et donc être submergé par la passion et ne plus être raisonné. Soit laisser mon travail et ses exigences prendre le dessus et donc renier mes valeurs ».

Nous disposons de la théorie de Maslow (1962) qui explique les choix effectués par les acteurs en fonction de l'émotion. Maslow distingue deux situations éternellement en concurrence : le *statu quo* et le changement. Il montre que chaque situation apporte simultanément ses plaisirs (ou promesses de plaisir), mais aussi ses angoisses.

La modélisation s'appuie sur les concepts suivants :

1. La situation prend deux états : le statut quo ou le changement (création).
2. L'émotion prend deux états : l'angoisse ou le plaisir
3. La décision prend deux états : ne rien faire ou agir

D'après Maslow, l'angoisse liée au changement et le plaisir lié au *statu quo* constituent deux forces favorables à la décision de ne rien faire. En revanche, le plaisir lié au changement et l'angoisse liée au *statu quo* constituent deux forces favorables à la décision de changer les choses. « Je me sentais prisonnier d'une situation, certes, satisfaisante mais d'un grand décalage avec mes rêves ».

Le ressenti	Emotions du jeune diplômé	La situation	
		<i>Statu quo</i>	Création
	Angoisse	Désir de quitter le <i>statu quo</i> (Évitement) (1)	Peur de la création (Évitement) (3)
Plaisir	Désir de rester dans le <i>statu quo</i> (2)	Désir d'approche de la création (4)	

Tableau 6 : la décision entrepreneuriale suivant le modèle de Maslow

Le jeune diplômé se sentira poussé vers la création si le désir de création (4) et le désir de quitter le *statu quo* (1) sont plus puissants que le désir de rester dans le *statu quo* (2) et la peur que provoque l'idée de créer (3)...

L'hypothèse de Bruyat (2001, p.32) - une situation « chaude » comprenant de nombreuses insatisfactions quant à la situation actuelle - correspond dans le modèle de Maslow, à l'angoisse du statut quo. Elle tient un rôle déterminant dans nos observations, pour ne pas dire le premier rôle. Résister à cette force intérieure qui vous pousse à agir, c'est prendre le risque de « préférer la nuit au jour, car au moins, en dormant, on peut rêver », dit l'une d'entre eux. « Rejeter ses valeurs fondamentales c'est perdre son identité » dit un autre. « J'ai tout préparé en secret : aujourd'hui, je me sens en sérénité avec moi-même. Peut être que je vais échouer. Au moins, j'aurais essayé » dit un troisième. « C'est la concrétisation du rêve, d'un objectif au goût d'idéal qui a eu le dessus » exprime un quatrième créateur...

5.5. Quelles sont les stratégies en concurrence ?

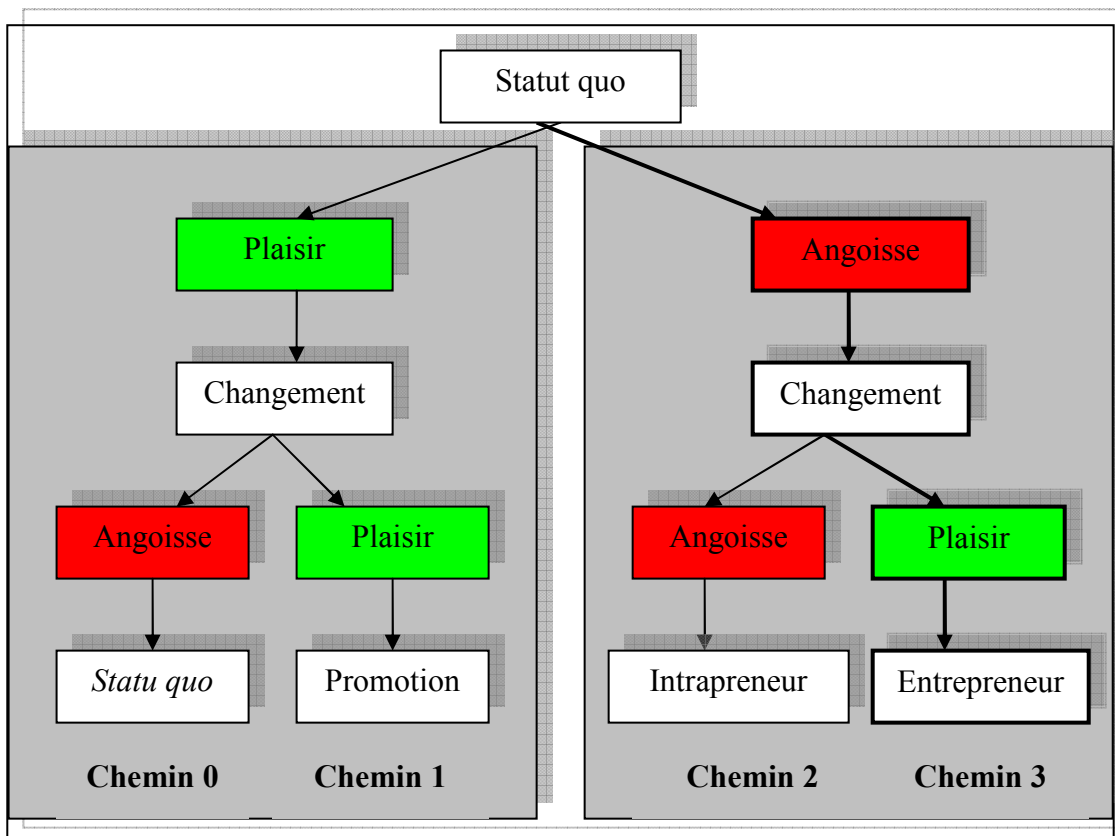


Tableau 7 : les cheminements possibles

Dès lors, sur la base des travaux de A. Maslow résumés dans le tableau 7, il existe trois chemins menant à un changement : le 1 pour le choix de la promotion dans la hiérarchie, le 2 pour le choix de l'intrapreneuriat : bousculer la hiérarchie et le 3 qui mène à la création. Si des forces internes donnent confiance dans l'avenir (chemins 1 et 3), une forte confiance dans l'avenir ne prédispose pas nécessairement à la création, cela dépend de ce que l'acteur ressent dans son *statu quo* : un acteur qui apprécie le *statu quo* peut très bien s'investir dans une carrière pour gravir d'autres échelons (chemin 1). Il capitalise le plaisir qu'il éprouve déjà dans ses charges actuelles avec le plaisir de progresser à travers des mécanismes de promotion. De même, vivre un *statu quo* interne angoissant et insupportable (chemins 2 et 3) ne suffit pas non plus à prédire une orientation vers la création. Basso (2005) souligne que l'intrapreneur (chemin 2) maintient simultanément ses besoins de sécurité, tout en développant son aspiration entrepreneuriale. L'auteur montre que l'intrapreneur est voué aux difficultés, car le système ne va pas se laisser faire par cet entrepreneur de l'intérieur qui veut tout changer et qui ne possède pas la légitimité d'un patron. Les travaux de André Beaucage, Normand Laplante, Renée Légaré (2004) auprès de 748 travailleurs autonomes québécois vérifie l'influence combinée des facteurs « push and pull » sur la décision d'entrer dans le travail autonome : le passage au travail autonome découle le plus souvent d'une décision motivée à la fois par des aspirations personnelles et professionnelles spécifiques et par des conditions d'emploi précaires ou insatisfaisantes, tout en révélant des différences significatives entre les déterminants des décisions des hommes et des femmes. Ayant mis en évidence en 1975 que l'insatisfaction dans le travail ou le chômage étaient des facteurs fréquents, Bruyat (op. cit.) raconte que « la restitution de ces résultats auprès des membres de l'assemblée permanente des chambres de commerce avait provoqué une « bronca » tant l'idée de la pro activité totale de l'entrepreneur est idéologiquement ancrée dans nos esprits ».

5.6. L'hypothèse de la création « contre feu »

L'intrapreneur (chemin 2) et l'entrepreneur (chemin 3) peuvent effectuer une démarche de « contre feu » (Bourion, 2002 : 334), dont le but est de faire cesser l'angoisse d'origine interne qu'ils ne maîtrisent pas, en choisissant volontairement une situation plus difficile, mais qu'ils ont choisie, qu'ils pilotent et qui leur procure un répit, voire une résilience de leur souffrance. Dans cette hypothèse, la création s'inscrit dans une démarche de résilience entrepreneuriale (Bernard, 2006) et l'analyse du processus de création renvoie à l'analyse des mythes : l'homme dépasse sa souffrance en s'imposant une tâche qui transcende sa condition humaine.

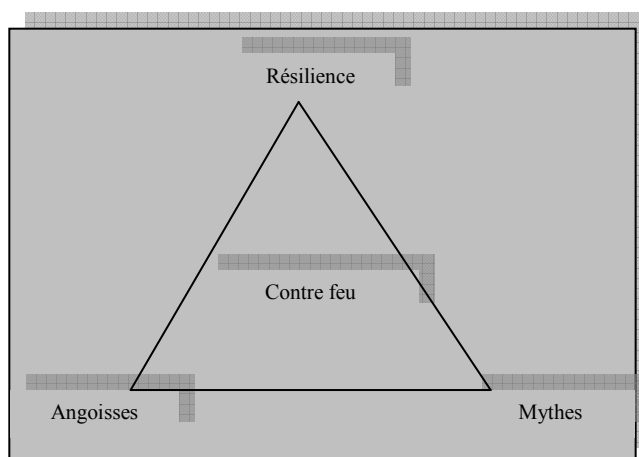


Tableau 8 : créer pour dépasser la souffrance

5.7. Comment décrire la mobilisation du cerveau ?

Réponse avec le modèle de Ned Herrmann

La représentation du jeune créateur mobilise les ressources mentales décrites par le modèle Herrmann suivant un ordre particulier que l'étude vient de mettre en évidence : la représentation de départ est archaïque et inorganisée. Elle est constituée d'un ensemble d'émotions négatives et de frustrations. C'est le mode émotionnel, traditionnellement représenté en rouge dans ce modèle, produit par le cerveau limbique archaïque de l'hémisphère droit qui a été mobilisé par des signaux venus de l'extérieur. La représentation prend ensuite la forme du rêve. Cette seconde activité mentale, l'imagination, est d'un niveau supérieur à la précédente : elle est produite par le cortex supérieur droit, traditionnellement représentée en jaune dans le modèle. Cette activité mentale de l'hémisphère droit est dégagée des contraintes liées à la réalité. La mise en œuvre du projet suppose d'appréhender la réalité et pour cela de mobiliser l'hémisphère gauche. Elle permettra à la démarche de faire en sorte que celle-ci devienne réalité. Mais l'activité de l'hémisphère gauche est beaucoup moins agréable à vivre que la précédente : elle réintègre les contraintes, les déceptions et les renoncements. Elle suppose de renoncer à la fuite dans l'imaginaire, vécue comme une libération en faveur de la reprise d'un fonctionnement sous très forte contrainte : un entrepreneur que nous avons rencontré et qui est à la tête d'un empire sur le Net, nous a raconté le jour où, assis à table aux Etats Unis à côté d'un convive, celui-ci lui avait proposé de créer une franchise en France, en rajoutant « Jour maudit qui a fait mon malheur ». Un autre créateur nous a dit : « L'entreprise à vous, c'est un mythe, un peu comme un bateau dont on dit qu'il y a deux moments où il vous rend heureux, au début quand on l'achète et à la fin quand on le vend ». La représentation subit une forte transformation : de rêve sans contrainte, elle doit intégrer des arbitrages et des renoncements successifs liés à la rareté des ressources financières. A partir de ce stade, il y aura réalisation si le créateur s'avère capable de gérer en faisant appel à la dernière ressource du cerveau : un fonctionnement organisationnel réflexe précis qui est le produit de l'archéo cortex gauche. En d'autres termes, il est fort probable que pour créer puis gérer un projet jusqu'au bout, il faille

disposer de ce qu'il est convenu d'appeler un cerveau total : le modèle Herrmann désigne ainsi la capacité du sujet à mettre en synergie un ensemble complexe de capacités mentales, quitte à s'associer pour y parvenir

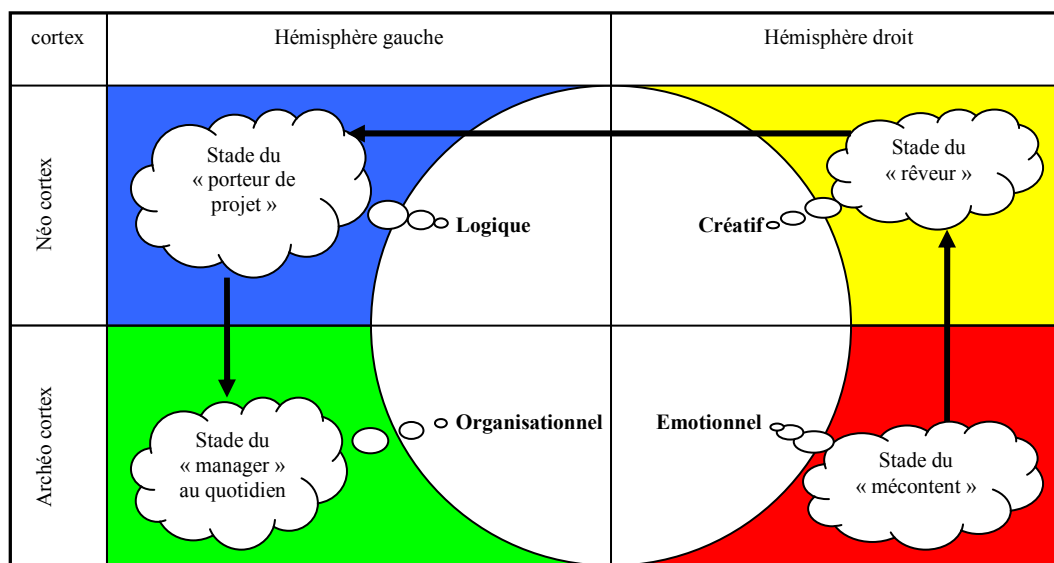


Tableau 9 : le processus de l'entrepreneuriat dans le modèle Herrmann

Dans ce processus deux changements d'états sont le produit d'une émergence indépendante de la volonté du créateur. Le premier est le passage de la frustration au rêve, c'est-à-dire comment le jeune diplômé sublime sa frustration ? En effet, ce processus de sublimation est concurrencé par des capacités de défense moins constructives : d'après Argyris (1957), l'acteur peut distordre la réalité intolérable, ne plus la percevoir et de ce fait pouvoir la supporter. Puis le passage de la vision - activité cerveau droit - à la mise en œuvre - activité cerveau gauche - est aussi très délicat en raison des deuils qu'il suppose. En d'autres termes, le processus demanderait, pour être mené à terme, une grande détermination qui est loin d'être naturelle.

5.8. Existe-t-il un profil psychologique du jeune créateur, diplômé ès sciences de gestion ?

En ce qui concerne la personnalité de l'entrepreneur, les travaux sont nombreux : « Selon David McClelland (1961), l'entrepreneur est avant tout motivé par un besoin débordant de réalisations. Il est mu par « la nécessité de construire ». Collins and Moore (1970) ont étudié 150 entrepreneurs et ont conclu qu'ils étaient durs, pragmatiques et conduits par le besoin d'indépendance et de réalisation. Ils sont peu enclins à se plier à l'autorité. Bird (1992) voit les entrepreneurs comme étant imprévisibles, sujets à des intuitions, des activités cérébrales intenses, et des déceptions, ils sont ingénieux, pleins de ressources, malins, opportunistes, créatifs, et sentimentaux. Busenitz et Barney (1997) défendent le fait que les entrepreneurs sont susceptibles d'être trop confiants ou de généraliser trop facilement. Selon Cole (1959)»⁵. Les travaux de synthèse de Hampden-Turner (1991 : 114) rapportent que les personnes créatives ont « la capacité de reprendre le dessus dans des conditions d'échec et sont capables de faire face à l'adversité en général »... « Les personnes très créatives se remettent constamment en question, se secouent, se déstabilisent, se frustrant, se désintègrent pour mieux ré-assembler les morceaux »... « Ce sont précisément ces gens-là qui subissent le trajet cahoteux du progrès scientifique avec ses crises, ses combinaisons, sa lente diffusion et intégration, ses révolutions et ses consensus ».

⁵Source : Wikipédia.

En ce qui concerne leurs comportements, nos données textuelles sur les jeunes professionnels diplômés permettent d'effectuer une ébauche de définition : le jeune décideur est d'abord un insatisfait qui veut pouvoir s'investir dans ce qu'il fait. Il ne veut pas séparer travail professionnel et goûts personnels. Il attache beaucoup d'importance à ce qu'il ressent. Il veut intégrer son désir, son idéal, sa passion, son ambition ou ses rêves dans son activité professionnelle. « Le projet devenait de plus en plus passionnant, j'y passais mes nuits ». « J'avais des choses à dire mais, plus que des mots ce sont mes sentiments, mes émotions qui passent dans ces édifices ». « Je me suis dès lors passionné pour cette nouvelle mission, ce magnifique travail ». « Je n'ai jamais rien vécu de comparable, j'ai appris énormément ». Sur la base de ces données, on peut proposer la définition suivante :

Le rêve du jeune créateur d'entreprise se trouve à l'opposé de celui du jeune manager de proximité. Ce dernier veut s'intégrer par la voie hiérarchique et se réaliser professionnellement par l'ascension des échelons. Le créateur fuit la hiérarchie et la dépendance. Il veut son autonomie. Il veut se réaliser dans un projet ou une œuvre qui lui tient à cœur. Les parents du rêveur sont déjà entrepreneurs ou ils ont une profession libérale ou intellectuelle. Le processus d'émergence qui donne vie à son rêve de création subit deux **désirs d'évitement** : échapper à l'arbitraire des chefs, échapper aux travaux ennuyeux et trois **désirs d'approche** : « créer un truc à lui » dans un secteur d'activité qu'il aime, vivre de sa passion et bénéficier de sa dose d'imprévu. C'est de l'intersection de ces désirs qu'émerge la création d'une nouvelle activité. Si les désirs d'évitement ne sont pas présents, il n'y a pas émergence du projet de création car les désirs d'approche peuvent se concrétiser autrement, notamment en grimpant dans les échelons de la hiérarchie du pouvoir. Si le désir d'approche n'est pas présent, il n'y a pas non plus émergence du projet de création, car le jeune peut devenir intrapreneur dans sa propre société.

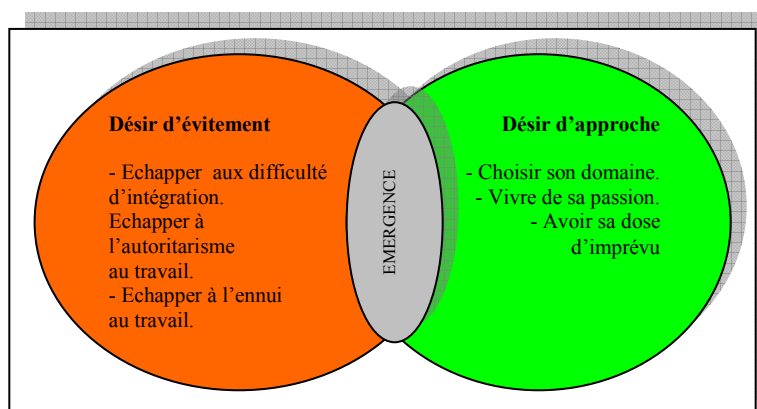


Tableau 10 : l'émergence du désir de création des jeunes diplômés.

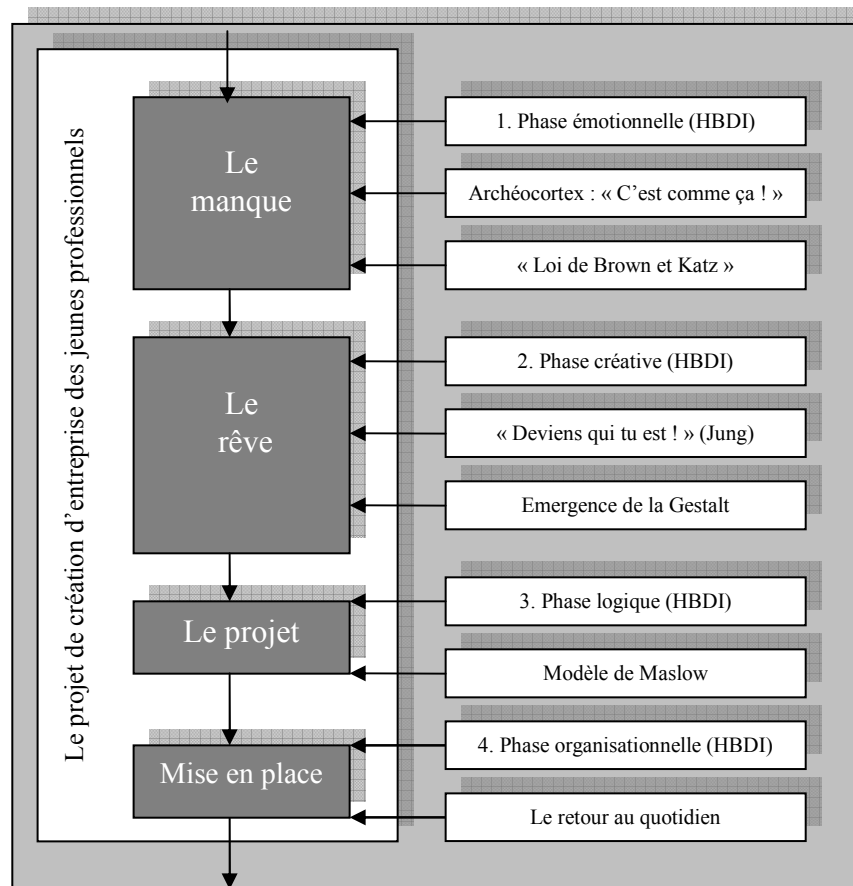


Tableau 11 : le processus d'émergence : l'interprétation

6. CONCLUSION

L'étude a été menée sans enquête, ni questionnaire, mais uniquement à partir de centaines de récits de vie, au sein desquels émergent de temps à autre, la narration d'un projet de création. Nous avons expliqué pourquoi procéder ainsi, particulièrement quand on veut observer un processus émergent. Nous avons présenté dans la première partie de l'étude les travaux qui ont été mobilisés pour interpréter les résultats. Cette interprétation montre que la création est un phénomène d'une complexité d'ordre supérieur, simultanément concernée par plusieurs champs du moins si l'on s'interroge sur : quel est le déclic ? Comment se déroule le processus mental qui amène à devenir un créateur, puis un entrepreneur ?

La poursuite de cette problématique par la démarche enracinée appliquée aux récits écrits collectés par notre observatoire a permis de mettre à jour plusieurs résultats. Comment des jeunes professionnels diplômés, après l'expérience du manque, voient émerger d'abord un rêve avant d'établir un projet, « créer sa boîte ! » et passer à sa réalisation.

Au niveau de la troisième partie, il nous semble que les travaux de Perls et Jung permettent d'expliquer en partie le point de départ du processus et de quoi est-il fait. Ensuite les travaux de Maslow permettent d'expliquer comment se produit le choix, quelles sont les forces qui jouent les unes des autres. Et finalement, les travaux de Herrmann permettent de rendre compte du déroulement mental du processus.

On ne change pas de situation quand on est content de la sienne. Sauf quand il se situe dans une tradition familiale, le projet entrepreneurial se construit sur un déclic à l'image d'un

divorce : pour qu'il puisse naître, il faut d'abord abandonner sa sécurité actuelle. Il illustre magistralement la notion de destruction créatrice...

Si l'étude a pu mettre à jour comment émerge le processus chez des personnes que tout destine à intégrer des grandes organisations alors qu'elles choisissent de créer leur propre structure, on n'a pas trouvé de trace, dans les écrits d'expériences qui constituent la base de données, de toutes ces ressources externes tant politiques qu'économiques qui devraient induire la décision de création. L'étude que nous venons de mener ne permet pas de confirmer l'hypothèse « que l'émergence du projet entrepreneurial peut ainsi être comprise comme un processus collectif dont la portée créative et la signification dépendent directement de contexte sociaux particuliers dans lesquels s'insèrent l'organisation naissante » (De La Ville, 2001 : 47). Nous étions pourtant persuadé de l'exactitude de cette hypothèse avant de commencer l'étude : nous étions notamment persuadé que le contexte économique français extrêmement défavorable, tant au niveau fiscal qu'au niveau des prélèvements obligatoires, allait apparaître comme la première source expliquant la faiblesse du phénomène auquel allait s'ajouter l'opportunité actuelle du départ en retraite des baby boomers. De même, après une longue recherche sur le Net et la classification de plus de 95 sites, nous étions persuadé que cette foisonnante activité de l'aide à l'entrepreneuriat allait forcément constituer un facteur incitatif de premier ordre. Eh bien, pas un seul compte rendu ne faisait allusion à de tels facteurs, confirmant un autre chiffre : 80 % des créateurs ne feraient appel à aucune aide.

L'étude fait pourtant ressortir un facteur collectif : le facteur familial. L'influence de ce facteur a été prouvée par l'INSEE qui a établi que 65 % des créateurs ont un père créateur ou dans une profession indépendante. Sur cette base, on peut donc affirmer que l'Etat providence établit un cercle défavorable vis-à-vis de l'auto production du phénomène de création, car en accroissant en amont, au sein d'une génération, le nombre de parents fonctionnaires, il diminue d'autant le volume de parents créateurs ou exerçant des professions libérales et contribue probablement en aval à ce que le rêve dominant de 77 % des jeunes générations 18-25 ans (indices Ipsos) soit de devenir fonctionnaire... Il faudra attendre un nouveau cycle générationnel pour que le cercle « tel père, tel fils » puisse retrouver quelques vertus créatives.

L'étude suggère la prééminence de l'émergence liée à des situations individuelles, mais il faut aussi des conditions favorables. On ne peut accroître durablement le nombre de créateurs qu'à condition que les opportunités de gagner de l'argent s'accroissent simultanément. Internet, « l'informatique autonome » (Autonomic Computing) capable de manifester un instinct de conservation et la mondialisation constituent une révolution comparable aux trois précédentes révolutions, respectivement agraire, industrielle et tertiaire, révolution qui fait émerger une nouvelle société, la société cognitive ou de réseaux. Cette société est en train de modifier les règles de la théorie des ressources ainsi que celles concernant la dominance, de rendre obsolète toutes sortes de façon de faire, notamment dans les secteurs du commerce et du management. C'est une sorte de Far West dans lequel s'engouffrent ces nouveaux aventuriers qui veulent faire fortune dans ce monde virtuel aux possibilités infinies, mais il s'agit d'une fenêtre étroite qui sera vite refermée par le calendrier du temps qui passe, en attendant la prochaine donne, suivant le cycle défini par l'école autrichienne...

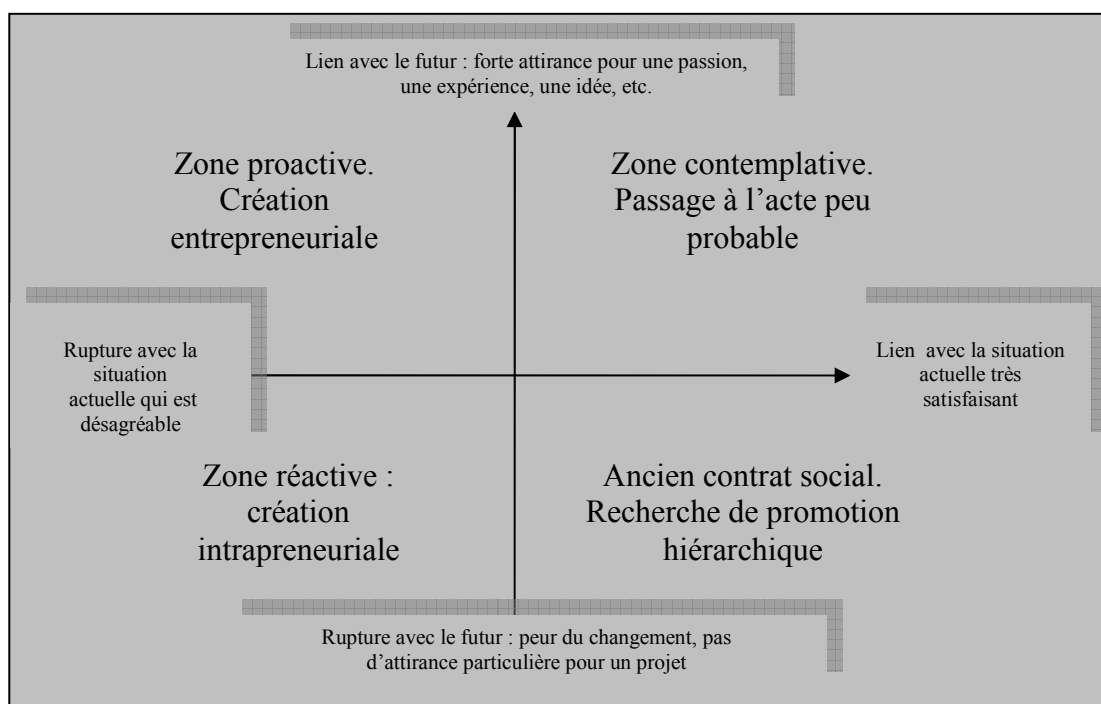


Tableau 12 : les conditions prédictives de l'émergence individuelle, d'après les observations de l'étude.

7. BIBLIOGRAPHIE

- ANTHONY, R., *Leçons sur le cerveau*, Doin, Paris, 360 p., 1928.
- ARGYRIS, C., *Personality and Organization: The Conflict between System and Individual*, Harper and Row, 1957. Participation et organisation, Traduction publiée par Dunod, 1970.
- AVENIER, M., J., *La stratégie « chemin faisant »*, *Economica*, 1997 - *Ingénierie des pratiques collectives*, L'Harmattan, 2000.
- BACHELARD, G., *La formation de l'esprit scientifique, contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, éd. VRIN, 295 p., 1938, 1965. – *Le nouvel esprit scientifique*, PUF, 10^{ème} éd. 181 p., 1968.
- BACHELARD, G., *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, P.U.F, 1934.
- BASSO, O., *La face obscure de l'intrapreneuriat : héroïsme et sacrifice de soi dans l'entreprise*. *Gestion 2000*, Juillet-Août, 2005, 169-183, - *L'intrapreneuriat*, *Economica*, 2004
- BATESON, G., *Vers une écologie de l'esprit*, Seuil, 1977 - *Mind and Nature*, New York, Bantam books, 1979 - *La nature de la pensée*, Seuil, 1984.
- BEAUCAGE, A., LAPLANTE, N., LEGARE, R., *Le passage au travail autonome: choix imposé ou choix qui s'impose?* *Relations industrielles*, Volume 59, n°2, Printemps 2004.
- BERNARD, M., J., *La résilience entrepreneuriale*, *cahier de recherche de l'EM Lyon*, 2006.
- BERTAUX, D., *Les récits de vie*, Paris, Nathan, 1997.
- BIRD, B., *The Roman God Mercury: An Entrepreneurial Archetype*, *Journal of Management Enquiry*, vol.1, n° 3, September, 1992.
- BONCLER, J. et HLADY RISPAL, M., *L'entrepreneuriat en milieu solidaire : un phénomène singulier ?* *La Revue de l'Entreprenariat*, n° 5, volume 1, 2006.
- BOURION, C., *Les représentations mentales*, *Revue Internationale de Psychosociologie*, volume XII, n° 25, Automne 2005, 21-38.

BRUNER, J., *Acts of Meaning*, Harvard University Press, 1990 by the President and Fellows of Harvard College – traduit par Yves Bonin, sous le titre :... *car la culture donne forme à l'esprit*, éd. Eshel, Paris, 1991.

BRUYAT, C., "Créer ou ne pas créer ? Une modélisation du processus d'engagement dans un projet de création d'entreprise" *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 1, n° 1, 2001.

BUSENITZ, L. and BARNEY, J., Differences between entrepreneurs and managers in large organizations", *Journal of Business Venturing*, vol. 12, 1997.

CAUVIN, P., et CAILLOUX, G., « Deviens qui tu es », Edition le souffle d'or, Paris, 1994.

COLE, A., *Business Enterprise in its Social Setting*, Harvard University Press, Boston, 1959.

COLLINS, J. and MOORE, D., *The Organization Makers*, Appleton-Century-Crofts, New York, 1970.

COSSETTE, P., La cartographie cognitive au service de l'organisation : la vision de l'entreprise chez les propriétaires-dirigeants de PME : Université Laval, document de travail, 1988 – Cartes cognitives et organisations, (sous la dir.), Presses de l'université Laval, ESKA, 1994.

CHANGEUX, J., P., *L'homme neuronal*, Le temps des sciences, Fayard, 1991, 1^{ère} éd. 1983

DE BONO, E., *La pensée latérale*, Entreprise Moderne d'Édition, 1973.

DE LA VILLE, V., I., "L'émergence du projet entrepreneurial : apprentissages, improvisations et irréversibilités" *Revue de l'Entrepreneuriat*, n° 1, 2001.

DE LA VILLE, A., D'écrire la stratégie : Réflexions sur la production de récits dans la recherche en management stratégique. *Revue Sciences de Gestion*, n° 32, pp.131 à 152, 2001.

DOBIECKI, B., Former au Marketing de futures créatrices d'entreprises, *Marketing & communication*, n° 2, 81-104, décembre, 2005.

DRUCKER, P., Entrepreneurship in Business Enterprise", *Journal of Business Policy*, vol 1, 1970.

FAYOLLE A., *Entrepreneuriat : Apprendre à entreprendre*, Dunod, 2004.

FILION, L., J., *Réaliser son projet d'entreprise*, 3^{ème} Edition, Transcontinentale, 2001. - *Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances*, Revue Internationale PME, 10(2), 1997.

FRAISSE, P., *Les émotions*. In P. Fraisse et J. Piaget (Eds). *Traité de psychologie expérimentale*. Vol. V. Paris, PUF, 1975.

GALLINA, J., M., *Les représentations mentales*, Dunod, Les Topos, 2006.

GRAWITZ, M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, huitième éd., 1139 p., 1990.

GREGOIRE, D., DERY, R., et BECHARD, J-P., 2001, Evolving conversations : a look at the convergence in entrepreneurship research. *Working Papers*, 12, HEC Montréal, Décembre 2001.

HELLENBERGER, H., F., *The discovery of the unconscious*, Harper Collins Publishers Inc. 1970, traduit sous le titre Histoire de la découverte de l'inconscient, H. F. Hellenberger, Fayard, 974 p., 1994.

GORE, W., J., and WILLIAM, J., *Administrative Decision-making : A Heuristic Model*; New York, Wiley, 1964.

GUILLAUME, P., 1937, *La psychologie de la forme*, Paris, Flammarion, 1979.

GURWITSCH, A., *Développement historique de la Gestalt-Psychologie*, Thalès, 167-176, 1935.

HERRMANN, N., *The creative brain*, Brain Books, North Carolina, 1988. Traduit de l'américain par Michel Bièque, *Les dominances cérébrales et la créativité*, Retz, 445 p., 1992.

HAMPDEN-TURNER, C., *Maps of the Mind*, Mitchell Beazley Publishers Ltd, 1991. – *Atlas de notre cerveau; les grandes voies du psychisme et de la cognition*; traduit par Hélène Trocmé-Fabre, avec la collaboration de Michel Saucet. Les éditions d'organisation. 1992.

IGALENS J., BENRAÏS, L., *Les E-recherches qualitatives*. In *Crossing Frontiers in Quantitative and Qualitative Research Methods*, ISEOR, Lyon 3, Academic of Management, March 18-20, 2003.

JAEGWON K., L'émergence, les modèles de réduction et le mental. *Philosophiques*, 27/1, printemps, 11-26, 2000.

JAQUEN, A., LOUP, S., SAMMUT, S., Accompagnement par les pairs, confiance partagée et résilience : illustration au travers du cas Voile d'Oc. *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol. 5, n°1, 2006.

JAMES, W., *What Is an Emotion ?*, Mind, n°9, 188-205, 1884 – *Principles of Psychology*, NY, MacMilan, 1890.

JODELET, D., (sous la dir.), *Les représentations sociales, un domaine en expansion*, PUF, 1989.

KAUFMANN, A., FUSTIER, M., DREVET, A., *L'inventique*, Entreprise moderne d'édition, 1971.

KOFKA, K., *The Growth of Mind*. London: Routledge & Kegan Paul, 1924.Ltd. - *Principles of Gestalt Psychology*. New-York: Harcourt, 1935.

KOESTLER, A., *A History of Man's Changing Vision of the Universe*, Londres, 1959 - *Le cri d'Archimède*, Paris, 1965 - *The Act of Creation*. Dell Publishing Company Inc., 1967 - *Génie et folie de l'homme : le cheval et la locomotive*, Calmann-Lévy, 1980 – *Le cri d'Archimède : l'art de la découverte et la découverte de l'art*. Calmann-Lévy, 1983.

KÖLHER, W., *Psychologie de la forme. Introduction à de nouveaux concepts en psychologie*, 1919, trad. Fr. 1964, Gallimard. Coll. « Folio essais », 2000 – *Gestalt Psychology*, NY, Liveright, 1929 – *Gestalt Psychology, an Introduction to New Concepts in Modern Psychology*, NY, Liveright, 1947.

KORZYBSKI, A., *Science and Sanity*, New York, The International Non-Aristotelian Library, Lakeville, USA, 800 p., 1933 - *Selections from Science and Sanity - Le rôle du langage dans les processus perceptuels*, Lib. non aristotélicienne, traduit de l'américain, Paris, 1953.

KUHN, T., *La structure des révolutions scientifiques*, 1962, trad. fr. 1983, Flammarion, 1992.

LAUFER, J., *Comment devient-on entrepreneur ?* *Revue française de gestion*, n°2, novembre, 11-27, 1975.

LALIVE D'EPINAY, C., Récits de vie et projet de connaissance scientifique ou que faire de la subjectivité ? *Recherches sociologiques*, 16, n°2, 237 – 249, 1985.

LABORIT, H., *Eloge de la fuite*, Robert Laffont, 1976 – *L'inhibition de l'action*, prix Albert Lasker, American Public Health Association, Masson, Paris, New York, Barcelone, Milan, 1979-1981.

LE MOIGNE, J., L., *Les systèmes de décision dans les organisations*, PUF, 1974 – *La théorie du système général, théorie de la modélisation*, PUF, 1977 à 1984 – *Sciences de l'intelligence, sciences de l'Artificiel, avec H.A. Simon*, PULyon, 1986 – *Intelligence des mécanismes et mécanisme de l'intelligence*, Fayard, 1986 - *La modélisation des systèmes complexes*, Dunod, 1999.

MACLEAN, P., D., et GUYOT, R., *Les trois cerveaux de l'homme* textes traduits de l'américain - Notes et commentaires de Roland Guyot, Robert Laffont, 367 p.1990.

MCCLELLAND, D., *The Achieving Society*, Van Nostrand, Princeton NJ, 1961.

MARTINET, A., C., Stratégie et pensée complexe, *Revue française de Gestion*, mars-avril-mai 64-72, 1993.

MASLOW, A., H., *Toward a psychology of Being*, Princeton, N. J., D. van Nostrand Co., Inc., 1962 - "Vers une psychologie de l'être", Fayard, 267 p., 1968.

MARCH et SIMON, H., *Les organisations*, DUNOD, Paris, 1957.

MARX, K., *Le capital*, dans Œuvres, Pléiade, 1867.

MINSKY, M., A Framework for Representing Knowledge. *The Psychology of Computer Vision*, P. H. Winston (ed.), McGraw-Hill, 1975.

ASH, M., *Gestalt Psychology In German Culture 1890 - 1967*, Cambridge University Press, Cambridge, 1995.

MOLES, A., *La création scientifique*, R. Kister, Genève. - *Les sciences de l'imprécis*, Seuil, 1990.

MINTZBERG, H., Planifier à gauche et gérer à droite, *Harvard l'Expansion*, n° 3, , 74-85. 1976/77 - Planning on the Left side and Managing on the Right. *Harvard Business Review*, 49 – 58, July 1976.

OLD, J., et MILNER, P., *Positive Reinforcement Produced by Electrical Stimulation of Septal Area and Other Regions of Rat Brain*, J. Comp. Physiol. Psychol., 47 : 419-427, 1954.

OSBORN, A., F., *Applied Imagination*, New York : Scribner, 1953.

PERLS, F., HEFFERLINE, R., E., GOODMAN, P., *Gestalt thérapie*, Stanké, Partage, 1951, 2001.

PIAGET, J., *Les mécanismes perceptifs*. Paris, PUF, 1961 - (sous la dir.), *Logique et connaissance scientifique*, Gallimard, 1346 p., encyclopédie de la Pléiade, t. 22, 1967.

PRATCHETT, T., STEWART, I., COHEN, J., *The Science of Discworld*, Ebury, 2002.

PAPIN, R., *Stratégie pour la création d'entreprise*, 11^{ème} édition, Dunod, 2005.

PINCHOT, G., *Intrapreneuring*, Harper and Row, New York, 1985.

ROGERS, C., *On Becoming a Person*, HOUGHTON MIFFLING Company, Boston – traduit sous *Le développement de la personne*, 1951 – 1961, trad. fr. 1968, rééd. Dunod, 1998.

SCHUMPETER, J. *Capitalism, Socialism, and Democracy*, 3rd edition, Harper and Row, New York, 1950.

SOURIAU, P., *Théorie de l'invention*, (1881), Thèse pour le doctorat ès Lettres présentée à la Faculté des Lettres de Paris, Librairie Hachette, Paris.

SIGARD, M., (dir.) *Le cerveau dans tous ses états*, Presses du CNRS, 231 p. 1991.

SIMON, H., A., MARCH, J., C., *Organizations*, 1958, par John Wiley and Sons, NY, 1964, 1969, 1971, 1974, traduction en français : *Les organisations*, 253 p. Traduction en espagnol : 1962 ; en italien : 1966 ; en portugais : 1967 ; en hollandais : 1969.

SIMON, H., A., *The Sciences of the Artificial*, 1969, MIT Press, traduit par J. L. Le Moigne, *La science des systèmes, science de l'artificiel*, Epi s.a. Editeurs, 1974.

SIMON, H., A., *On the Form of Mental Representation* », 1978, vol. II de *Models of Thought* , 403-412, 1989.

SPENCE, D., *Narrative Truth and Historical Truth : Meaning and interpretation in Psychoanalysis* NY, Norton, 1984.

SPERRY, R., W., *Bridging Science and Values – A Unifying view of Mind and Brain*. American Psychologist, 32 n° 4, 237 – 245, April 1977. - *Hemisphere disconnection and unity of consciousness* ; Amer. Psychologist 23, 723-733, 1968.

STRAUSS, A., & CORBIN, J., *Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*, Res Socialis, Academic Press Fribourg, 343 p., 2004.

VALEAU, P., *L'accompagnement des entrepreneurs Durant les périodes de doute*, *Revue de l'entrepreneuriat*, vol. 5, N°1, 2006.

VERSTRAETE T., SAPORTA, B., (2006), *Création d'entreprise et entrepreneuriat*, Editions de l'ADREG, <http://www.editions-adreg.net>.

VERSTRAETE, T., FAYOLLE, A., (2005), *Paradigmes et entrepreneuriat*, *Revue de l'Entrepreneuriat*, 4(1), <http://www.revue-entrepreneuriat.com>

VERSTRAETE, T., *Proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat*, Editions de l'ADREG, 2003.

VERSTRAETE, T., *Essai sur la singularité de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche*, Editions de l'ADREG, <http://www.editions-adreg.net>, 2002.

WERTHEIMER, M., *Laws of Organization in Perceptual Forms*, First published as *Untersuchungen zur Lehre von der Gestalt II*, in *Psychologische Forschung*, 4, 301-350, 1923.

WICKHAM, A., *Les carriéristes*, Ramsay, 1983.

YOUNG, J., Z., GRAY, E., G., *Electron microscopy of synaptic structure of octopus brain*. *J. Cell Biol.* 21, 87-103, 1964.